

à lire

L'industrie de la construction domiciliaire est sortie de sa torpeur (B-6)



A qui profite l'ONF?

Cahier D



Mer en liberté

Cahier C

Thetford: ce n'est pas la misère (B-3)

Les gardiens de prisons optent pour la ligne dure (A-18)

météo

Généralement nuageux avec averses aujourd'hui et demain dans les régions de l'Est du Québec. Maximum de 14 à 18.

## dossiers

### Au Québec, les francophones meurent plus jeunes que les autres groupes ethniques

page B-1

par Raymond GIROUX

Les Québécois francophones meurent 4,12 années plus jeunes que les Québécois d'autre origine ethnique, et les Québécoises, 3,08 années.

Telle est l'étonnante révélation que l'on peut trouver dans une étude encore inédite de M. Laurent Roy, démographe au ministère des Affaires sociales, dont les données principales sont révélées en page B-1 du cahier des dossiers.

Pendant 18 mois, l'auteur a dépouillé les chiffres fournis par le Bureau de la statistique du Québec et Statistiques Canada, de même que les données du Registre de la

population établissant les causes de décès.

Il a également normalisé les causes de décès selon une définition unique, la classification des maladies ayant été modifiée plusieurs fois entre-temps, et nourri un ordinateur de toutes les données qui en sont résultées.

L'étude de M. Roy, hautement technique et d'une lecture aride pour le profane, comprend plus de 200 tableaux statistiques et porte sur l'incidence des causes de mortalité, le profil des risques pour chacun de ces causes et la différence du taux de mortalité entre les groupes ethniques.

Ces nouvelles données s'ajoutent aux sombres constatations faites en mai dernier, dans la revue Le Médecin du Québec, par le Dr Madeleine Blanchet, chef du service des études épidémiologiques du ministère des Affaires sociales, à l'effet que l'espérance de vie des résidents du Québec était d'un an inférieure à celle de la moyenne des Canadiens.

Les inquiétudes qu'elle exprimait alors sont maintenant accrues du fait que les francophones ont reculé, proportionnellement, depuis 10 ans, alors que les autres Québécois ont fait des progrès.

(Suite à la page A6, 1re col.)

# Claude Morin lance un cri d'alarme aux péquistes

## Le PQ a d'abord le devoir de nettoyer le Parlement

par Gilbert ATHOT et François DEMERS

Le Parti québécois doit d'abord tout mettre en oeuvre pour remplacer le gouvernement actuel et, ensuite, faire l'indépendance si les citoyens le veulent bien et non pas l'inverse. "On nettoie. Ensuite, on construira."

M. Claude Morin craint fortement que le Parti québécois ne soit en train de répéter son erreur de 1973: vouloir changer le régime (fédéral) en même temps que le gouvernement.

Cette fois-ci, à ses yeux, l'erreur serait d'autant plus grave que le gouvernement libéral dégingole à une vitesse vertigineuse sur la pente de la corruption et de l'impuissance.

Selon lui, le PQ devrait mobiliser toutes ses ressources pour remplacer ce gouvernement. Ensuite, il pourra penser à faire l'indépendance si les citoyens le veulent bien.

L'ex-candidat péquiste dans Louis Hébert craint que la machine péquiste n'ait pas compris le message qu'il lui a servi lors du congrès général de novembre 1974 en faisant adopter la formule du référendum.

Aujourd'hui, dans une entrevue exclusive au SOLEIL, c'est un véritable cri d'alarme que M. Morin, membre de l'Exécutif national du PQ, veut lancer aux militants de ce parti.

"Jusqu'à maintenant, on a donné l'impression qu'on voulait commencer par la fin, commencer par ce qui peut arriver une fois qu'un tas d'autres étapes auront été franchies. Il faut mettre les choses au point. On ne peut commencer par la fin. Il faut commencer par le commencement."

"Y'en a qui disent que c'est de l'électoralisme, mais c'est ridicule pour un parti de ne pas charcher à se faire élire", soutient-il.

"Après avoir discuté avec des dizaines de personnes depuis plusieurs mois", l'ancien sous-ministre

des Affaires intergouvernementales sous les gouvernements Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa, affirme:

"Je reproche une certaine tendance à revenir à des batailles déjà finies, comme Bourault avec ses histoires (de langue), à s'exprimer en 1975 comme les premiers indépendantistes s'exprimaient en 1965.

"On est tombé, dans bien des cas, dans les mêmes vieux sillons qu'on voulait corriger au congrès de 1974" ajoute-t-il.

Cette prise de position fracassante de M. Morin est d'autant plus significative que c'est lui-même qui avait lancé, l'an dernier, l'idée d'un référendum obligatoire sur l'indépendance après la prise du pouvoir par le PQ.

Après avoir été l'objet de violentes critiques, il réussit quand même à faire adopter assez facilement cette position par le congrès annuel.

Devoir moral

"Je suis résolument persuadé que ce qu'il faut, c'est non seulement parler de façon plus simple, mais parler de choses qui intéressent les gens davantage, qui correspondent à leur attente. "A l'heure actuelle, les gens veulent se débarrasser du gouvernement Bourassa. Je pense qu'on est en train de s'en aller dans cette direction, mais pas assez vite à mon goût."

"Plus tu prends ton temps, plus tu perds ton temps, plus ce gouvernement-là nuit aux Québécois, plus il peut trouver des gamineries, des trucs et des "guedis" pour essayer de rester au pouvoir", affirme aussi l'ex-candidat dans le comté de Louis-Hébert.

Selon lui, le PQ est moralement obligé de faire tout son possible honnêtement pour prendre le pouvoir. "C'est-à-dire qu'on est moralement obligé de ne pas laisser là ce gouver-

(Suite à la page A6, 1re col.)

Notre dossier, page B-2



## Saint-Léonard

### Choquette attend la réponse des parents italiens

RIMOUSKI (PC) — Le ministre de l'Éducation, Jérôme Choquette, a révélé hier sa solution au problème scolaire soulevé à St-Léonard par l'application de la loi 22.

Les 182 enfants d'origine italienne, qui n'ont pu entrer en 1ère année de l'école anglophone, seront intégrés à l'école francophone mais recevront un cours de 45 minutes par jour d'anglais langue seconde.

Ce cours sera ajouté au programme ordinaire de 1ère année. Le projet sera mis sur pied par le ministère de l'Éducation avec le concours de la commission scolaire Jérôme LeRoyer. Le coût prévu est de \$250,000 pour l'année et sera défrayé par le ministère.

M. Choquette a fait connaître sa solution, vendredi matin, à des représentants de la commission scolaire Jérôme LeRoyer et de la communauté italienne de St-Léonard, venus le rencontrer à son bureau à Québec.

Le ministre a révélé par la suite que les représentants de la commission scolaire avaient très bien accueilli la solution. Les représentants de la communauté italienne doivent expliquer le projet au cours de la fin de semaine aux parents des enfants concernés.

L'offre du ministre s'adresse non seulement aux 182 enfants d'origine italienne, mais aussi à tous les enfants inscrits en 1ère année à la commission scolaire Jérôme LeRoyer et dont les parents demanderont que leurs enfants y participent.

La communauté italienne a reçu du ministre la garantie qu'il ne s'agit pas d'un projet temporaire mais d'un programme qui sera continué à tous les échelons de l'élémentaire.

(Suite à la page A6, 1re col.)

# Ralentissement de travail qui risque d'atteindre la majorité des hôpitaux

par Pierre BOULET

La grande majorité des professionnels québécois de la santé (techniciens et personnel infirmier) ont amorcé un mouvement de ralentissement de travail à la grande urgence de la province, hier, pour protester contre "la lenteur et la mauvaise foi" gouvernementale dans la négociation de leur nouvelle convention collective.

Quelque 20.000 employés paramédicaux (dont 16.000 infirmières), membres du cartel syndical des organismes de la santé, sont impliqués dans ce mouvement spontané susceptible d'at-

teindre près de 175 hôpitaux du Québec, d'ici quelques jours.

En fin d'après-midi, hier, quelques hôpitaux de Montréal n'acceptaient plus que les cas d'urgence. À Québec, cependant, les directeurs des services professionnels des grands centres hospitaliers nous signalaient que "tout est normal" ou que "le mouvement ne nous a pas encore atteints".

Dans la capitale, la présidente du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Québec (SPIQ), Mlle Gertrude Hotte, a révélé qu'il ne s'agissait pas d'une consigne du syndicat, mais bien d'une action spontanée

des membres. À Montréal, Mlle Helen Waveroch, présidente de la United Nurses Federation, a tenu des propos similaires.

Ce sont ces deux syndicats, regroupant respectivement 10.200 et 6.000 membres, qui forment le cartel des organismes de la santé.

Quant aux moyens de pression et aux modalités du ralentissement de travail, ils se résument dans l'application rigoureuse de la définition des tâches du personnel infirmier.

De plus, les absences pour causes de maladie s'étaient sensiblement ac-

crues, hier soir, particulièrement dans la région de la Métropole.

Selon une porte-parole de la United Nurses Federation, d'autres moyens de pression pourront varier d'une région à l'autre, allant de la grève du zèle aux sessions d'étude sur les lieux de travail.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que les malades aient à craindre pour leur santé: "Les infirmières sont avant tout des infirmières et les services essentiels seront donnés dans tous les hôpitaux, nous a déclaré Mlle Gertrude Hotte." (Suite à la page A6, 4e col.)

sommaire

Annances classées	F-2 à F-17
Arts et lettres	D-1 à D-11
A Québec aujourd'hui	D-11
Bandes dessinées	F-18
Bridge	F-16
Décès	F-19
Feuilleton	F-4
Economie-finances	D-15 à D-17
Habitat	B-5 à B-7
Horoscope	F-17
Mots croisés	F-5 et F-9
Mot mystère	F-2
Pages documentaires	B-1 à B-4
Patron	F-7
Philatélie	F-18
Sport	E-1 à E-7
Télévision	C-18 et C-19
Tourisme	C-1 à C-9

**mini-loto**



30 Séries émises — 90,000 chacune

POSSIBILITE DE 30 GAGNANTS DE \$5,000

43067

240 GAGNANTS DE \$500

3067

2430 GAGNANTS DE \$100

067

TIRAGE 25  
VENDREDI 19 SEPT. 1975



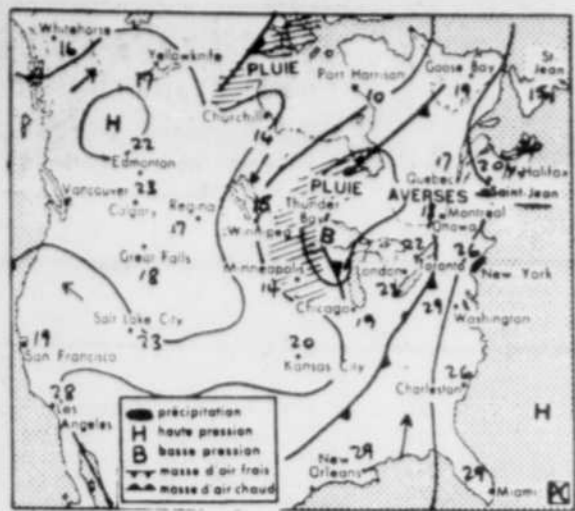
25<sup>e</sup> COURSE : 18 SEPTEMBRE

RÉSULTAT

ORDRE: \$811.90  
DÉSORDRE: \$35.30

PRIX	151		
2809			
A	B	C	D
3	7	4	10

VENTES TOTALES: \$463,150



Le temps sera généralement nuageux avec des averses aujourd'hui et demain dans tout l'Est du Québec. Les chiffres sur la carte indiquent les maximums tandis que les autres données sont valables jusqu'au milieu de la journée.

## prévisions

**MONTREAL (PC)** — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum près de 16. Aperçu pour demain: peu de changement.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: plutôt nuageux. Quelques averses et possibilité d'orages en fin de journée. Maximum près de 20. Aperçu pour demain: généralement nuageux, quelques averses.

Laurentides, haute Mauricie, Québec, Trois-Rivières: plutôt nuageux avec quelques averses en fin de journée. Maximum près de 18. Aperçu pour demain: généralement nuageux avec quelques averses.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec faible pluie passagère se terminant au cours de l'après-midi. Maximum 16 à 18. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec de la bruine ou de la pluie passagère. Maximum 14 à 16. Aperçu pour demain: nuageux avec pluie passagère.

Gaspésie, Rimouski: nuageux avec pluie passagère. Maximum près de 16. Aperçu pour demain: peu de changement.

## températures

**TORONTO (PC)** — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

Ville	Min	Max
Vancouver	7	20
Edmonton	-1	16
Calgary	-1	16
Saskatoon	2	10
Regina	7	11
Winnipeg	2	13
Churchill	4	8
Sudbury	13	18
Toronto	15	22
Ottawa	13	17

Montréal	13	17
Québec	12	14
Fredericton	6	18
Saint-Jean, N.-B.	6	17
Halifax	7	18
Charlottetown	6	19
Saint-Jean, T.-N.	5	18
Chicago	18	20
Detroit	16	21
Boston	16	20
New York	16	22
Washington	19	26
Miami	24	32
Tucson	23	36
San Francisco	13	18

## soleil

DIMANCHE		
Lever	Coucher	Durée
5.30	17.46	12.16

## marée

DIMANCHE		LUNDI	
Basse	Haute	Basse	Haute
3h00	7h50	3h35	8h20
15h10	20h05	14h40	20h30

# Accident mortel du travail en Gaspésie

Un accident mortel du travail et une noyade étaient rapportés par la Sûreté du Québec, hier soir. Les victimes sont M. Gérard Létourneau, âgé de 53 ans, de Grosses-Roches, dans le comté de Matane, et Mme Corinne Brasset-Garneau, âgée de 84 ans, de Percé.

M. Létourneau a été broyé dans sa presse à foin, vers 18h. Il était à la graisser sans avoir enlevé l'embrayage. Il aurait été entraîné dans la machine qui a happé ses vêtements.

L'accident s'est produit sur la ferme de M. Létourneau, à environ un demi-mille au sud de sa maison. Son fils de 12 ans qui avait été témoin de l'accident s'est empressé de lancer l'alerte. Le poste de la SQ à Matane fait enquête.

Quant à Mme Garneau, elle a été trouvée sans vie sur la plage de Percé vers 8h30 hier matin. Environ une demi-heure plus tôt, sa disparition

avait été constatée et c'est en la cherchant qu'on a trouvé le corps sur la plage. Une autopsie a été pratiquée sur le corps à Rimouski, aujourd'hui pour établir la cause de la mort qui est probablement la noyade.

## LA PURE VERITE

**COMMENCEZ A COMPRENDRE LE SENS DE LA VIE GRACE A CETTE REVUE UNIQUE EN SON GENRE**

**LA PURE VERITE**

- Analyse en profondeur les événements mondiaux et les grandes controverses de l'heure.
- Explique les prophéties bibliques se rapportant à votre avenir.
- Donne des réponses concrètes à vos problèmes d'ordre social, familial et personnel.
- Vous sera envoyée gratuitement sans engagement chaque mois (voir coupon ci-dessous).

**La PURE VERITE vous intéresse-t-elle? Voulez-vous en savoir plus long sur l'oeuvre qui vous l'envoie?**

Assistez aux réunions qui seront tenues à Québec dans le cadre du congrès annuel de l'Eglise universelle de Dieu.

**LA PURE VERITE**  
C.P. 1431, Québec, G1K 7G7  
Veuillez m'inscrire à un abonnement gratuit de "La Pure Verite"

Nom.....  
Adresse.....  
Ville.....  
Code Postal.....

**HOTEL HELEN'S**  
530, boul. Ste-Anne  
**SAMEDI 20 septembre**  
10:30 a.m. et 2:30 p.m.  
**DIMANCHE 21 septembre**  
au **VENDREDI 26 septembre**  
10:30 a.m. chaque jour  
**SAMEDI 27 septembre**  
10:30 a.m. et 2:30 p.m.  
**ENTREE LIBRE**

LEÇON D'ESSAI GRATUITE DE VALENTINO 822-2400

## LOTO

PAS NECESSAIRE DE LA GAGNER POUR SAVOIR DANSER!

Permis Min. Educ. 669536

## RESIDENCES DE CHOIX

**LORETTEVILLE**

Grande maison neuve 44' x 30', 6 pièces, foyer, terrain de 8,289 p.c. coin des rues Durand et Lessard. Libre immédiatement. Comptant minime.

**BEAUPORT**

Magnifique résidence, 12 pièces, foyers, garages, terrain boisé 10,000 p.c. Loyer 2e étage loué à \$175/mois, coin de rue, 65 Duchatel. Bureaux pour professionnels.

## TERRAIN COMMERCIAL

Près du nouveau bureau de Poste de Charlesbourg, coin boul. H.-Bourassa et 74e Rue est, Charlesbourg, 45,000 p.c. et plus

**FORTIN, DELAGE et ASS. INC. COURTIERS**  
Maurice Charest,  
Bur.: 522-5631 Rés.: 626-8287

**L'automne période idéale pour améliorer votre parterre**

- Meilleurs prix
- Meilleur service

## MOTOCULTURE MODERNE INC.

TEL.: 623-1455

Plantation de gros arbres, haies de cèdres 3' à 7' de hauteur

## Achetez directement du manufacturier et économisez...

**PORTICO**  
C'est un portique de 4' large sur 4' long qui se fixe à une porte d'entrée. Economie de chauffage et bonne protection contre la neige.

**TOILES de PISCINES** toutes grandeurs **EN SPECIAL**

Voyez notre **EXHIBIT à Place Laurier**  
**GARAGES DEMONSTRATEURS EN SPECIAL**

**C.B.I. INC.**  
21 Montcalm, Lévis  
B.P. 55/66V 566  
TEL (418) 837-8863

FABRICANT DE: Garages en toile synthétique, Serres, Cabines de Piscine, Tentes, Cabanons, Auvents pour fenêtres et patio, toiles de piscines, de camions, de constructions.

**AVEC LE SPECIALISTE "ÇA DURE PLUS LONGTEMPS"**

## UNE MEILLEURE SUSPENSION

C'EST PLUS DE CONFORT, MAIS SURTOUT PLUS DE SECURITE.

**TOURNAGE DE "DRUMS" ET DE "DISK"**

Experts en ressorts d'autos, camions, autobus, trailer van-air lift - Shock absorbers - Coil spring - King pins - Bushing sur tous les modèles de camions tandem ou autres.

**INSTALLATION DE FREINS SUR TOUS GENRES DE VEHICULES.**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8h.00 a.m. à 6h.00 p.m., jeudi, de 8h.00 a.m. à 10h.00 p.m., samedi, fermé toute la journée.

**LE SPECIALISTE ROCK AUTO INC.**  
ROCK NADEAU, PRESIDENT  
81, ROUTE KENNEDY, LEVIS (418) 837-2733  
Vente et réparation

## LE SPECIALISTE TREMBLAY Rénovation ENR.

vous propose une **NOUVELLE FENETRE GUILLOTINE A BAS PRIX** répondant aux normes GP 3A de la SCHL

Cette fenêtre répond aux exigences d'édifices commerciaux, maisons de rapport, et de toute maison résidentielle de qualité.

Moulée d'aluminium très épais, et d'un dessin effilé, très élégant d'apparence. Tous les volets sont facilement enlevables par l'intérieur, sans avoir les inconvénients des encadrements latéraux à ressorts. Equipée de poignées à pression constante, rendant inutile toute tentative de la part des malfaiteurs. Les volets et l'encadrement sont à double coupe froid, genre (Wool-Pile).

**PRIX SPECIAUX POUR SEPTEMBRE TRAVAIL EFFECTUE PAR DES HOMMES AYANT 15 ANS D'EXPERIENCE. ESTIMATIONS GRATUITES - JOUR OU SOIR**

**APPELZ MAINTENANT 522-3424**  
(service téléphonique de 24 hrs)

**337, CANARDIERE, QUEBEC.**

**Le Plaid Canadien Olympiçana**

Ses créateurs se sont inspirés d'une surimpression du symbole officiel des Jeux olympiques 1976 de Montréal et du plaid québécois bien connu. Ses couleurs ont été choisies d'après la description héraldique des armoiries du Québec.

**"Portez votre plaid avec fierté"**

## Rudy Lessard

PLACE LAURIER, STE-FOY - 653-2525

# Agitation dans les écoles secondaires

## La situation s'aggrave sur la Rive-Sud

Textes de Benoit LAVOIE

L'effervescence de la rentrée scolaire et la mise au jour des problèmes aigus relatifs à la tâche des enseignants font, comme ailleurs dans l'agglomération urbaine de Québec, des ravages dans les commissions scolaires de la Rive-Sud.

Ces problèmes sont à ce point explosifs que les syndicats d'enseignants des régionales de l'Amiante, de la Chaudière et de Pascal-Taché ont tenu, hier, à Québec, une conférence de presse pour prévenir la population d'une aggravation imminente de la situation.

La question non solutionnée pour ces syndicats de la tâche des enseignants est encore mise plus en relief du fait qu'ils se trouvent nettement désavantagés face à leurs confrères du syndicat de la régionale Louis-Fréchette, qui, eux, ont réglé déjà depuis juin dernier avec leur commission scolaire tout le problème.

Le règlement à la Louis-Fréchette est simple: on a augmenté de 22 professeurs les effectifs, augmentation qui va bien sûr à l'encontre des normes fixées par le ministère de l'Éducation.

Les délégués de ces quatre syndicats, réunis par le Bureau des enseignants de la Rive-Sud, représentent quelque 3,750 membres, qui dispensent des cours à quelque 30,000 étudiants.

### Milieu rural

Dans ces régions, a-t-on fait remarquer, la situation est aggravée du fait des longues distances que crée un milieu rural.

C'est ainsi que, pour en arriver à une charge de travail décente de 21 périodes de cours réparties sur cinq jours pour chaque professeur, ce qui est le cas à la Louis-Fréchette, il faudrait respectivement 40 professeurs supplémentaires à Pascal-Taché, quelque 50 à la Chaudière et une vingtaine en plus dans la régionale de l'Amiante.

Pour forcer le règlement de la question, les enseignants ont déjà, comme ailleurs, utilisé des moyens de pression.

À la régionale Pascal-Taché, on a procédé à des boycotts partiels qui ont perturbé les cours depuis la rentrée dans cinq écoles, notamment dans les polyvalentes Casault à Montmagny, Saint-Pamphile et La Pocatière.

Jeudi, les enseignants de la polyvalente Bélanger, à Saint-Martin de Beauce, dans la régionale de la Chaudière, ont tenu une journée d'étude, ce qui a privé 1,200 élèves de cours.

À la régionale de l'Amiante, des moyens de pression divers sont aussi en cours, et les parents de l'endroit ont commencé à manifester leur insatisfaction devant les classes surchargées et la multiplication des classes à deux niveaux. À Thetford, notamment, des parents ont dû intervenir pour obtenir la diminution du nombre d'élèves par groupe à l'élémentaire.

Parce que, même si l'on ne fait généralement part que des problèmes de la tâche des enseignants au niveau secondaire, la situation apparaît aussi grave à l'élémentaire dans cette région de la Rive-Sud. On explique qu'à cause de l'augmentation sans précédent des classes à double niveau, à cause de la surcharge des classes due aux normes provinciales, à l'organisation scolaire et aux mauvaises prévisions de clientèles, on retrouve des disparités flagrantes entre milieux urbains et ruraux.

Notons que, dans cette grande région de la Rive-Sud, on compte quelque 36,700 élèves à l'élémentaire, pour un nombre de 1,700 professeurs.

### Les favoris

Même si l'on se défend de présenter la situation comme étant idéale, ce sont les 1,250 membres du syndicat des enseignants de Louis-Fréchette qui ont la meilleure part.

Ces derniers ont obtenu déjà depuis juin ce que les autres enseignants de la Rive-Sud de l'agglomération urbaine de Québec s'acharnent à défendre depuis la rentrée.

Ces enseignants ont réussi, en juin dernier, à faire défoncer la norme provinciale par les autorités scolaires de Louis-Fréchette afin d'en arriver à une tâche d'enseignement valable.

Ce gain s'est également produit pour le secteur élémentaire dans les commissions scolaires locales situées sur le territoire de la Louis-Fréchette. On a obtenu 1 à 27 enseignants supplémentaires, soit plus que les normes gouvernementales.

Les enseignants tiennent à faire part de cet élément d'exemple. "Les situations que nous vivons à l'heure actuelle sont d'autant plus regrettables qu'il apparaît qu'elles auraient pu être évitées en grande partie. À Louis-Fréchette, une approche nouvelle axée sur les besoins de l'enseignement a permis d'en arriver à un meilleur équilibre à la fois des tâches des enseignants et du nombre d'élèves par classe.

"En agissant de la sorte, ces commissions scolaires se sont assurées une rentrée plus sereine et un meilleur service à la clientèle étudiante", explique le communiqué commun des enseignants des régionales de l'Amiante, de la Chaudière, de Pascal-Taché et de Louis-Fréchette.



Le Soleil, Roland Marcoux

## Impasse à la régionale Orléans

Les écoles de la commission scolaire régionale Orléans n'ont pas fonctionné encore hier.

Pendant ce temps, les enseignants membres du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain (SPQM) s'en tiennent à leurs revendications.

Un mouvement se dessine chez les parents du secteur, qui choisissent d'appuyer l'action des enseignants.

Et lundi matin, à la rentrée, on prévoit en certains endroits un piquetage des parents; d'autres retiendront leurs enfants à la maison; les professeurs continueront à user de leurs moyens de pression; on ne sait cependant pas si la CSRO fera comme à l'habitude fermer les écoles ou proposer une nouvelle ouverture dans des négociations qui ont abouti à une impasse, hier midi.

C'était hier, la perspective qui se dégageait du conflit qui dure depuis l'ouverture des écoles à la commission scolaire régionale Orléans, conflit qui met en cause les 451 enseignants membres du SPQM, les 7,375 étudiants et l'administration du CSRO.

Hier, comme il avait été prévu, la CSRO a retiré son offre-ultimatum dès l'heure du midi, offre qui proposait l'engagement de 26 professeurs supplémentaires (au-delà des normes) à condition que les enseignants acceptent de retirer leurs 275 griefs déposés depuis le début de l'année et qu'ils acceptent de se voir couper leur salaire pour les journées perturbées. Cette offre était valable jusqu'à hier midi, et elle est donc devenue inopérante.

Les enseignants s'étaient dits d'accord sur la proposition d'embauche de 26 personnes supplémentaires, mais ils concevaient comme une aberration le fait que la commission scolaire juge comme journée de grève les journées où ils avaient utilisé certains moyens de pression. Surtout, a expliqué le syndicat, que c'est la CSRO elle-même qui, durant la dernière semaine, fermait automatiquement les écoles aussitôt que les autobus scolaires avaient terminé leur tournée.

Ils ont donc fait part de leur position à la CSRO, qui s'en est fermement tenue à sa position initiale.

Pendant ce temps, des parents, réunis notamment à l'académie Sainte-Marie de Beauport, décidaient en assemblée d'appuyer les revendications des enseignants et ils projetaient de garder leurs enfants à la maison, et même d'établir des lignes de piquetage devant l'école dès lundi matin si la commission scolaire régionale ne se rend pas à la raison.

### Une tactique de retrait

Hier après-midi, le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain tenait une conférence de presse sur la question.

La situation pour le syndicat est claire: au moment où les dirigeants de la CSRO se sont aperçus que les étudiants et les parents commencent à témoigner leur appui aux enseignants, ils se sont résolus à bouger et à faire cette offre, considérée comme valable par les enseignants, de l'engagement de 26 professeurs supplémentaires.

Mais ayant fait ce pas, les dirigeants de la CSRO auraient subi des pressions du ministère de l'Éducation afin de ne pas dépasser les normes établies, surtout devant l'imminence de la négociation à l'échelon du Québec. Conséquemment, la commission scolaire aurait décidé de rendre son offre inacceptable en l'assortissant de conditions inadmissibles.

Il faut préciser que les négociations concernant toute cette affaire de la charge de travail des enseignants, et, conséquemment de leur nombre trop restreint, est en cours depuis le printemps dernier.

Hier, ayant pris connaissance de l'appui que leur offrent les parents des étudiants, le syndicat s'est dit disposé à discuter du retrait possible des griefs, comme les parents le demandent. D'autant plus qu'avec l'ajout de 26 nouveaux professeurs, plusieurs de ces griefs deviendraient pratiquement nuls.

D'autre part, ils ne peuvent accepter les coupures de salaire pour les journées où les cours ont été perturbés, estimant que les jours où les enfants ont été retournés à la maison, ce fut une décision des autorités scolaires. Au surplus, pendant les jours qui ont effectivement été productifs, mais perturbés par des moyens de pression, les étudiants ont quand même reçu quelque 75 pour 100 du programme prévu. Et les enseignants se sont dits prêts à rattraper le temps perdu au cours des journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire.

À la CSRO, le directeur général, M. Gérard Grenier, nous a confirmé au téléphone, hier après-midi, que l'offre des autorités scolaires était retirée. Il a cependant laissé entendre qu'il pourrait y avoir du nouveau dans cette affaire d'ici le début des cours de lundi. Sans plus de commentaires.

Joint également par téléphone, le président de la CSRO, M. Benoit Bédard, s'en est tenu aux mêmes propos, s'en remettant pour la poursuite de l'affaire au comité de travail formé pour la négociation de cette question à l'intérieur des cadres de la commission scolaire.

Mentionnons que le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain a dit pouvoir accepter la proposition des 26 professeurs supplémentaires, même si, encore là, ce chiffre apparaît bien modéré. Selon le porte-parole, il faudrait porter ce nombre de professeurs à 34 ou 36.

## Les parents désapprouvent les enseignants à la CECQ

Le comité des parents des élèves de la Commission des écoles catholiques de Québec a déploré, hier, la situation actuellement imposée aux étudiants de secondaire et a désapprouvé les moyens de pression utilisés par les enseignants.

Dans un communiqué, la présidente du comité, Mme Monique Grégoire, a dit que son groupe doit rencontrer, lundi soir, le président du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain, M. Raymond Gervais, après avoir tenu une semblable réunion, cette

semaine, avec le directeur général de la CECQ, M. Fernand Paradis, pour discuter de la question.

Après ces rencontres, le comité doit également faire connaître ses positions.

### Trêve

On sait que les professeurs de la CECQ ont décidé, cette semaine, de faire une trêve dans leurs moyens de pression afin de montrer leur bonne foi et de permettre à la CECQ de

préparer une autre offre. Les cours se sont donc déroulés normalement jeudi et vendredi.

À la fin de cette trêve, lundi matin, les enseignants se réuniront à l'école Wilbrod-Bhéret pour étudier toute nouvelle proposition de la CECQ, s'il y en a une.

Si aucune offre intéressante n'est faite, ils ont l'intention de reprendre leurs moyens de pression en attendant l'assemblée des commissaires qui doit se tenir mardi soir.



Le Soleil, Raynald Lavoie

**URGENT BESOIN**  
Poêle, réfrigérateur, téléviseur, bureau, etc...  
523-0285  
527-1123

**VENTE DEMOLITION**  
Fluorescents, portes, chaises, coloriers de toute, évier, toilettes, lavabos, fourneaux az et au char, air climatisé, garde-robot, dactylos, fax, chaudières, volants, lits et matelas, "unit heater".  
**CENTRE DU MATERIAUX**  
usages et neufs  
1127, Route de l'Aéroport  
Ancienne-Lorrette, Qué.  
812-1225

**DENTUROLOGISTE**  
**Paul Bernard,**  
845 ouest, boul. St-Cyrille,  
Québec, Qué.  
687-3016  
Montage de précision.

**NATATION POUR ADULTES** (Soirs)  
Détendez-vous • Perfectionnez-vous.  
**NATATION POUR ENFANTS** (Samedis)  
Avec ou sans ballon • Groupes restreints.  
INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT POUR LA SESSION D'AUTOMNE. DEBUT: 1<sup>er</sup> SEMAINE D'OCTOBRE.  
québec natation inc.  
527-2013  
Série de 10 leçons: \$25.00

**MONUMENTS ... CONSULTEZ**  
**J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.**  
710, 1<sup>re</sup> av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561  
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

**ENTREPOT A LOUER**  
3,300 pi. ca. de plancher, chauffé, dans édifice récent situé sur la Rive-sud dans un parc industriel.  
837-5612

**COURS DE DANSE**  
(groupe) \$1.00  
leçon  
Le dimanche (soir paroissial), Ste-Foy, inscription salle paroissiale Notre-Dame de Foy, Route de l'Église, Dimanche soir 7:30.  
Tel.: 688-9997 - 688-0006

**CGGL** conseillers en gestion inc.  
**FORMATION ET DEVELOPPEMENT EN GESTION**

Dans le cadre de ses activités de formation, CGGL offre les programmes suivants aux gestionnaires:

**GESTION 1**

- initiation aux concepts et principes fondamentaux de la gestion;
- sensibilisation au processus de gestion;
- étude du rapport de forces qui s'exerce sur le gestionnaire: forces provenant d'une part, de la nature de son organisation, de la direction supérieure et, d'autre part, des demandes du personnel sous sa responsabilité.

**GESTION 2**

- étude des caractéristiques des grandes organisations;
- influence des grandes organisations sur le comportement du personnel;
- marge de manœuvre et rôle du gestionnaire (leadership) dans ce contexte.

Sessions à Montréal et à Québec  
Durée des sessions: une semaine intensive (5 jours) de 40 heures.  
Pour tout renseignement, communiquer à:  
**3, Place du Commerce, suite 120**  
Ile des Soeurs, Montréal H3E 1H7  
Tél.: (514) 672-6790

# l'éditorial

## Une joute non décisive en Ontario

A quelques jours d'intervalle, les élections générales tenues à Terre-Neuve et en Ontario se sont déroulées selon des scénarios qui ne manquent pas d'analogie. Dans les deux cas, les partis conservateurs se sont maintenus au pouvoir, mardi à Terre-Neuve, jeudi en Ontario. Ils ont toutefois subi un recul. Les libéraux de leur côté n'ont pas véritablement marqué les points importants qui auraient dû suivre l'affaiblissement du parti au pouvoir. Ces caractéristiques sont encore plus marquées en Ontario qu'à Terre-Neuve.

Les élections dans la principale province canadienne ont donné lieu à un certain nombre de surprises. Contrairement à ce que les sondages laissaient prévoir, les libéraux n'ont pas devancé les conservateurs. En février, les libéraux ontariens précédaient de 12 p.c. les conservateurs dans les intentions de vote. Deux jours avant le scrutin de jeudi, un sondage réalisé pour le Toronto Star donnait une victoire libérale. Mais au lieu d'avoir un gouvernement libéral minoritaire, l'Ontario se retrouve avec un gouvernement conservateur minoritaire.

La grande surprise du scrutin est naturellement la forte poussée des néo-démocrates. Ceux-ci deviendront le premier parti d'opposition à la Législature de leur province avec 38 sièges, contre 36 pour les libéraux et 51 pour les conservateurs. A la rigueur, on prévoyait un léger accroissement du nombre de sièges au

NPD, mais rien ne laissait envisager pour eux un succès de cette envergure. Ce parti devient donc le véritable gagnant du scrutin, qui est à la fois une déception pour les deux autres formations politiques.

Les raisons de la victoire-défaite des conservateurs tiennent d'abord à leur usure au pouvoir, qu'ils assument sans interruption depuis trente-deux ans. Lorsque William Davis a pris la succession de l'ancien premier ministre Robarts, une valeur sûre en Ontario, il a paru rajeunir momentanément l'image de son parti. Le phénomène n'était justement que momentané. Après avoir fait élire 78 députés et obtenu 45 p.c. du vote, en mars 1971, les conservateurs de Davis viennent de subir une dégringolade impressionnante. Les attaques contre l'intégrité du gouvernement, contre ses dépenses exagérées, sa centralisation trop poussée ont paru porter fruit. Enfin, dans une conjoncture marquée par une inflation et une récession élevées, les partis au pouvoir sont défavorisés, ce qui n'a certainement pas manqué de jouer autant en Ontario qu'à Terre-Neuve.

Si les libéraux n'ont pas récolté la majeure partie des votes découlant de la baisse de popularité des conservateurs, c'est que leur leader Robert Nixon n'était pas apte à exercer une forte impression sur le corps électoral. Il semble d'ailleurs avoir amenuisé ses chances par sa faible performance devant William Davis dans un débat télévisé qui a précédé de

quelques jours les élections. Grande victime des trois derniers scrutins (1967, 1971, 1975), les jours de Nixon à la tête de son parti sont maintenant comptés. Les libéraux ontariens devront redorer leur blason et donner rapidement un successeur au Fils du dernier premier ministre libéral qui a dirigé la province voisine, en 1943.

C'est également le fils (Stephen Lewis) d'un leader néo-démocrate sur la scène fédérale (David Lewis) qui sort grand de ce scrutin en Ontario. Le jeune leader néo-démocrate ontarien, qui devient chef de l'opposition, a fait passer les effectifs de son parti de 23 à 36 députés. Dans les circonstances, le succès est retentissant, même s'il n'accède pas au pouvoir.

En Ontario, les conservateurs ont subi une descente plus poussée qu'à Terre-Neuve. Dans cette dernière province, le parti de M. Moores reste majoritaire avec 30 sièges sur 51, même si le tiers des membres de son cabinet ont été défaits et s'il se retrouve avec 3 députés en moins alors que le nombre de sièges est passé de 42 à 51. Les libéraux de Terre-Neuve, en revanche, ont augmenté leurs effectifs de 8 à 17 députés. Mais leurs forces se sont divisées, en raison de la présence des libéraux réformistes de l'ancien premier ministre Smallwood: 4 sièges, 12 p.c. du vote.

La province d'Ontario se retrouve donc avec un gouvernement minoritaire. Ce qui laisse prévoir des élections à brève échéance, la

politique des gouvernements de coalition n'étant populaire au pays ni sur la scène fédérale ni sur la scène provinciale. Théoriquement, le NPD étant le parti montant, ses chances d'accéder au pouvoir devraient être les plus grandes. Dans les faits, il n'est pas certain qu'il en soit ainsi. Si les libéraux se donnaient un nouveau leader ayant plus de poids auprès du corps électoral, ils pourraient être favorisés à la faveur d'un prochain scrutin. Certes, ils viennent d'obtenir 2 sièges de moins que le NPD, mais ils devancent ce parti dans le vote populaire: 34 p.c. pour les libéraux, 29 p.c. pour le NPD. On sait aussi qu'en raison de ses positions idéologiques plus marquées, les résistances à l'accession au pouvoir du NPD sont plus grandes que dans le cas des libéraux.

Les élections ontariennes ont tous les risques de s'avérer coûteuses pour les leaders conservateurs et libéral. Si le premier ministre Davis avait des velléités de briguer le leadership de son parti sur la scène fédérale, ses chances se sont évanouies. En revanche, par son ascension impressionnante, le jeune leader néo-démocrate, Stephen Lewis, devient, compte tenu de la position de l'Ontario au pays, une figure importante de la politique nationale. Les yeux sont maintenant fixés sur les manœuvres des trois partis, passablement égaux, en vue d'une prochaine consultation générale décisive qui ne saurait tarder dans la province voisine.

Gilles BOYER

## Parc Saguenay ou se voir couper les vivres

Jean Chrétien et sa batterie de fonctionnaires ne s'amènent jamais à Québec sans poser un ultimatum. Ils s'arrangent toujours pour acculer la province au pied du mur. "Tu nous donnes Parc Saguenay, dit le président du Conseil du Trésor à Robert Bourassa, ou tu perds tant de millions". C'est à prendre ou à laisser.

Pourtant, ces crédits pourraient être consacrés soit au tourisme, soit à d'autres secteurs, voire même à l'agriculture. Le Québec en a un urgent besoin. Jean Chrétien connaît ce besoin mais il n'hésite pas à utiliser ce moyen inavouable de pression. C'est lui qui, à Ottawa, tient les cordons de la bourse et il veut que le Québec ne l'oublie pas.

Que peut faire Robert Bourassa?

Le premier ministre du Québec devrait tenir compte du contexte dans lequel ces menaces sont faites et de la nature des assises qui appuient le comportement du fédéral.

En termes plus clairs, il doit réaliser que le président du Conseil du Trésor exploite un sentiment réel de frustration chez les Saguenéens. Frustration qui fait que les Saguenéens sont profondément convaincus qu'ils n'ont rien à attendre de Québec. Pour eux, le gouvernement Bourassa ne s'intéresse qu'à l'axe Québec-Montréal-Sherbrooke.

On ne se gêne pas, disent les Saguenéens à titre d'exemple,

pour consacrer des millions de dollars au développement du Mont Sainte-Anne et d'un second centre de skis à une trentaine de milles tout au plus du premier, à Petite Rivière Saint-François. On oublie, par contre, complètement les possibilités qu'offre le Mont Valin au Saguenay qui pourrait servir un bassin de population de près de 250.000 personnes.

Les Saguenéens ne voient pas d'autre choix que d'accepter les \$20, \$30 ou \$40 millions que leur offre sur un plateau d'argent le ministre Jean Chrétien. Si nous ne les acceptons pas, disent-ils, nous n'aurons rien puisque, de toute façon, Québec nous ignorera complètement. Aussi sont-ils décidés à se battre pour que cet investissement se réalise même si certains reconnaissent que la présence de ce parc fédéral apportera peu à l'économie générale de la région.

Contrairement au gouvernement du Québec, le ministre Chrétien a su saisir lui, et nous devons lui reconnaître ce mérite, la profondeur du défaitisme qui règne chez la population saguenéenne comme il avait antérieurement su la percevoir en Gaspésie, dans la Mauricie et dans la Gatineau. Et il ne se crée aucun remord à s'en servir pour réaliser ses objectifs politiques. Ce qui n'absout pas le Québec de feindre l'ignorance des besoins de la population de la Gaspésie, de l'Abitibi ou du Saguenay.

Et lorsque, malgré la foi que les Saguenéens mettent dans le président du Conseil du Trésor, ce

dernier rencontre au sein du gouvernement provincial une résistance embarrassante, il va alors aussi loin que de menacer le Québec de lui couper les vivres.

C'est comme ça que le député de Saint-Maurice crée ses parcs nationaux au Québec. Et Robert Bourassa le sait. Peut-il alors se prêter à ce jeu dangereux et décevant qui permet la création de Parc Saguenay? Doit-il, comme il l'a fait à Forillon et dans la Mauricie, céder au chantage?

Non. Il devrait plutôt inviter M. Chrétien à exercer ses menaces en Ontario ou au Nouveau-Brunswick où déjà la volonté de ces provinces d'aménager elles-mêmes leurs territoires lui a été signifiée.

Il devrait ensuite voir quelles sont les véritables priorités au Québec, à l'intérieur de l'axe Québec-Montréal-Sherbrooke et dans les régions comme celle du Saguenay.

Il devrait finalement voir à ce qu'il en coûterait pour répondre à ces besoins prioritaires, déterminer la part dont le Québec peut se charger et se tourner ensuite vers Ottawa.

Le fédéral possède des millions susceptibles de revenir au Québec, dit M. Jean Chrétien. Fort bien. Que M. Bourassa se les fasse remettre et que, cette fois, il les utilise là où il répondra aux véritables besoins à long terme du Québec. Catégorie de besoins dont Parc Saguenay doit être de toute nécessité exclus.

Raymond Gagné

## l'opinion des lecteurs

### La rénovation du fort de Lauzon

M. Reynald Guay, m.p.  
Député de Lévis  
Ottawa

Suite à votre récente déclaration

#### LE SOLEIL

est publiée par Le Soleil Limitée

Président du conseil  
d'administration et éditeur:  
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:  
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et  
directeur de la rédaction:  
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

ainsi que celle du ministre des Affaires Indiennes et du Nord au sujet de la rénovation du Fort de Lauzon, je retiens les renseignements suivants.

Auparavant, j'aimerais vous adresser mes félicitations pour l'effort que vous avez déployé personnellement sur ce sujet. Même si la déclaration du ministre et les renseignements pris auprès des fonctionnaires impliqués ne peuvent nous permettre d'accorder une confiance trop grande quant à l'étape de réalisation, il n'en demeure pas moins que vous avez joué un rôle de défrichage et d'effort politique qui vous honore.

Quant à la rénovation du Fort de Lauzon, la population doit retenir que votre gouvernement commencera à étudier un premier projet à compter de 1977, ou à peu près. C'est dire que les citoyens devront se montrer vigilants et vous rappeler fréquemment qu'il est important que votre gouvernement ne se désintéresse pas de ce projet.

J'aimerais également vous faire

part de ma déception quant à l'attitude qu'a prise le maire de Lauzon, Jean-Marc Lessard, devant votre annonce d'un re-départ de ce projet de rénovation. Ce personnage de la scène politique ne daigne même pas appuyer ce projet d'une façon authentique. Il est très difficile d'obtenir des dirigeants de Lauzon le moindre apport quant à la promotion touristique. Son maire semble être plus intéressé à son avenir politique qu'au mieux-vivre de la population. Pour ma part, monsieur le député, vous pouvez être assuré de mon entier appui et de ma détermination afin de promouvoir le Fort de Lauzon au rang des grandes attractions touristiques du Canada... un jour.

Monsieur le député, soyez assuré de mon entière collaboration sur ce sujet. On ne peut que vous encourager à apparaître plus souvent sur la scène du comté de Lévis.

Bienvenue chez vous!

Claude Moquin, président  
Chambre de Commerce régionale Desjardins

### La semaine flexible de 30 heures convient mieux aux fonctionnaires

M. le rédacteur en chef,

J'ai été très étonné de lire l'opinion de M. Simon Gosselin concernant la semaine de 35 heures pour les fonctionnaires.

En premier lieu, vous jugez normal que le gouvernement propose d'augmenter la semaine de travail à 35 heures à la suite de la demande syndicale d'obtenir la parité salariale avec les autres fonctionnaires les mieux payés au Canada. Je ne m'attarderai pas sur la proposition gouvernementale quoiqu'il serait possible de la définir comme étant très négative. Toutefois, comme syndicat, je trouve anormal que notre syndicat soit perplexé sur cette proposition. C'est contraire à l'esprit du syndicalisme d'abandonner une chose acquise pour obtenir d'autres demandes essentielles. C'est échanger son droit d'aisance contre un plat de lentilles.

Nous pénétrons dans l'ère des loisirs et il est tout à fait normal d'obtenir une semaine de travail réduite, pour pouvoir accéder à ces

loisirs. D'ailleurs, nos confrères fédéraux tentent d'obtenir une semaine de 32 heures. A moins d'être à l'image de ces céphalopodes préhistoriques dont les seules fonctions étaient de manger, digérer, etc., l'être humain équilibré a de plus en plus besoin de temps à consacrer à des activités intellectuelles et sportives. La question est de savoir si nous allons de l'avant ou savoir si nous revenons à l'époque précolombienne. Personnellement, je suis en faveur d'une semaine flexible de 30 heures.

Vous dites également qu'il faut penser aux autres et de ne pas oublier les contribuables qui payent la note. Personnellement, je dis qu'il ne faut pas oublier l'augmentation du coût de la vie et d'essayer d'augmenter notre pouvoir d'achat afin de relancer l'économie. En ce qui concerne les contribuables, il ne faut pas oublier que les quelque 21.000 fonctionnaires ainsi que leurs proches sont également des contribuables et que comme tel, ils ont leur mot à dire.

Vous vantez également la compétence de notre Président. C'est votre

droit et je ne le conteste pas. Toutefois, je tiens à vous mettre en garde du danger qu'il existe de lancer des fleurs à quelqu'un. En effet, cela risque de nous ramener à l'époque où le fonctionnaire était beaucoup plus un courtisan qu'un travailleur compétent.

Enfin, vous prétendez que les quelque 2.000 fonctionnaires présents à la réunion d'information du 13 août au Centre Mgr Marcoux représentent la minorité non satisfaite du comité de négociation; je dois vous dire que c'est une opinion purement gratuite et que le fait, qu'il faisait une chaleur étouffante à l'intérieur du Centre et un beau temps à l'extérieur, démontre quand même que ces gens, vos confrères, ont du cœur au ventre, et qu'ils auraient très bien pu à l'instar de la présumée majorité absente, regarder le baseball, à la télévision pendant que leurs confrères discutaient courageusement des problèmes qui concernent tous les fonctionnaires.

Edouard Grondin  
7551, Marguerite Bourgeoise  
Québec



# Les futurs médecins boudent le nouveau programme de bourses

par Roger BELLEFEUILLE

Le nouveau programme gouvernemental de bourses à l'intention des étudiants en médecine n'a guère trouvé preneur jusqu'ici.

Ce programme, administré par la Régie de l'assurance-maladie, n'est en vigueur, il est vrai, que depuis cette année.

Il s'inscrit dans une stratégie gouvernementale destinée à mieux équilibrer la répartition géographique des effectifs médicaux en incitant les nouveaux diplômés à s'établir, pour un certain nombre d'années, dans des régions ou agglomérations désignées par le ministre des Affaires sociales.

Un total de 200 bourses,

par année, d'une valeur de \$3.000 chacune, sont ainsi offertes. Pour la présente année, il n'y a que deux récipiendaires, cependant que six autres demandes ont été reçues après la période limite, soit le 31 mai. La Régie songe donc à rouvrir la période d'inscription.

Le peu d'enthousiasme manifesté par les futurs disci-

ples d'Esculape à l'endroit de cette générosité gouvernementale prendrait sa source, entre autres motifs, sur un manque d'information suffisante, certaines implications pécuniaires et sur certaines conséquences du non-respect de l'entente liée à l'obtention d'une telle bourse.

Pas si éloignée. Une confusion a entouré

les termes "régions éloignées". Comme les bénéficiaires de bourses ne sauront que six mois avant la fin de leurs études l'endroit de pratique qui leur aura été assigné, plusieurs ont craint, semble-t-il, de se retrouver quelque part dans la Baie d'Hudson ou en Ungava. Or, le territoire désigné peut aussi bien être une localité

rurale ou semi-urbaine, pas nécessairement éloignée d'un grand centre, mais où le besoin d'effectifs médicaux est évident.

L'entrée en vigueur de ce programme implique, par contre, à compter du 1er juillet 1976, l'élimination d'une allocation hebdomadaire de \$47,00 aux étudiants en médecine au cours des deux années précédant l'externat ou la résidence, alors qu'à ce moment ils deviennent salariés.

temps, boudé les bourses en guise de protestation contre cette décision de faire sauter ce privilège.

Les bourses peuvent être accordées pour une ou deux années, dépendant du stade où l'étudiant est rendu dans son cours.

Le bénéficiaire s'engage à pratiquer un nombre égal d'années à celui du nombre de bourses dans tout territoire désigné par le ministre. S'il n'a reçu qu'une seule bourse, l'engagement vaut donc pour un an.

l'entente, et c'est là où le bat blesse le plus, il perd le droit de s'inscrire au régime de l'assurance-maladie, tant qu'il n'a pas fourni des services dans le territoire désigné et pour la période fixée par le ministre des Affaires sociales. Or, les premières années peuvent s'avérer fort difficiles pour un nouveau médecin n'ouvrant pas dans le giron de l'assurance-maladie.

D'autant plus qu'il devra rembourser, avec intérêt, les sommes reçues en bourse, s'il se récusé.

Ce privilège accordé jusqu'ici aux étudiants en médecine a été jugé inéquitable à l'endroit d'étudiants d'autres disciplines qui ne bénéficient pas d'un tel apport financier.

Les futurs médecins auraient donc, dans un premier

Si le boursier fait défaut à

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
D'ORDONNANCES  
LUNETTES

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
d'ordonnances  
475, 3e Av., Québec  
523-6690

# La situation peut devenir explosive chez les employés de l'université Laval

La situation, au cours des prochaines semaines, peut devenir "explosive" à l'université Laval à la suite de la lenteur des négociations pour le renouvellement de la convention collective du personnel non-professionnel, venue à expiration le 31 mai 1975.

Nos 1.600 membres manifestent un très vif mécontentement devant les attermoissements de la partie patronale et ce qu'on peut appeler une stratégie délibérée pour gagner du temps, nous a déclaré M. Jacques Renault, président du Syndicat des employés de l'université Laval (SEUL), affilié au Syndicat canadien de la Fonction publique. "Une situation intolérable qui a conduit, ces jours-ci, les caissières de la cafétéria du pavillon Pollack à faire valoir leurs droits, sur les lieux mêmes de leur travail."

Les négociations sont actuellement au point mort. L'université, représentée par Me Jean Beauvais, avocat de Québec, n'a encore fait aucune contre-proposition aux demandes syndicales, après deux réunions "exploratoires" tenues depuis le 3 juin dernier. De nouvelles rencontres entre les deux parties, fixées aux 15 et 16 septembre, n'ont pu avoir lieu, le négociateur patronal n'étant "pas disponible". Cependant, c'est lundi prochain que l'université devrait faire connaître ses réactions relativement aux demandes du syndicat.

Le syndicat n'a toutefois déposé que la première partie du projet de convention traitant du temps supplémentaire, des vacances, de la mobilité du personnel et de la liberté syndicale. Il est demandé la rémunération des heures supplémentaires sur la base du temps double et du temps triple. L'université paie actuellement temps et demi et temps double. Le syndicat réclame également une amélioration du régime des vacances et du système de promotion en vigueur.

Pour se conformer aux directives du front commun des trois centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ), pour le renouvellement des conven-

tions collectives de leurs 180.000 membres, le Syndicat des employés de l'université Laval n'a pas encore fait connaître à la partie patronale les clauses salariales de son projet de contrat collectif.

Le syndicat est composé de trois groupes principaux: métiers: 500 adhérents; secrétaires et employés de bureau: 800; techniciens: 300. Soit un total de 1.600 membres.

"Les salaires des employés et ouvriers de l'université Laval sont anormalement bas par rapport à ceux payés dans l'agglomération québécoise et à Montréal", nous a déclaré M. Jacques Renault, président du local 2500 FTQ du Syndicat des employés de Laval.

En ce qui concerne par exemple les salaires des hommes de métiers de Laval, comparés à ceux des employés municipaux de Québec (entre parenthèses), l'écart est de 45% en moyenne, soit: électricien, \$4,30 de l'heure (\$5,99); plombier, \$4,22 (\$5,81); menuisier, \$3,96 (\$5,72); homme d'entretien (journalier), \$3,20 (\$4,73); femme de ménage, \$2,86 (\$4,64). Ces salaires payés par la Ville de Québec s'entendent pour la convention collective expirant le 31 décembre 1975.

Quant au personnel de bureau de Laval, l'écart, pour être moindre que celui des hommes de métiers, n'en est cependant pas moins important (25% en moyenne), par rapport aux salaires payés dans les services municipaux de Québec.

Ainsi, les secrétaires de l'université, classe IV, pour une échelle d'ancienneté de sept ans, gagnent actuellement de \$5,860 à \$7,170; les secrétaires de direction

(classe VI), de \$6,715 à \$8,208; secrétaires et commis de bureau, classe II, salaire de début de \$5,223 avec un maximum de \$6,133. Enfin, certains employés de bureau de la classe II sont rémunérés sur la base de \$3 l'heure, pour une semaine de travail de 35 heures.

Des groupes de syndiqués de l'université manifestent, selon M. Renault, de l'impatience et du mécontentement devant "la mauvaise volonté de la partie patronale de faire avancer les négociations en cours". Depuis le 3 juin dernier, date du dépôt pour le renouvellement de la convention de travail, les deux réunions subséquentes entre les parties (la première avec M. Guy Leclerc, chef du personnel de l'université, la seconde avec Me Jean Beauvais, n'ont absolument rien donné, affirme le président du syndicat.

Bouffe gratuite... Le prolongement d'une tel-

le situation peut s'avérer rapidement "explosive" parmi le personnel non-professionnel, si l'on en juge par la grève du zèle des caissières de la cafétéria, au pavillon Pollack. C'est ainsi que, de lundi soir dernier jusqu'à jeudi matin, les étudiants qui fréquentent en grand nombre le restaurant populaire de l'université, ont, dans une proportion de 50 à 65%, pu bouffer sans déboursier un liard, tout au long de ces journées "merveilleuses", parce que les caissières ont apporté de "l'élasticité" dans leur service. En longues files d'attente, les étudiants, impatientés, passaient avec leur plateau chargé, sans payer... Une façon à eux d'alléger la lourdeur des frais de scolarité!

Cependant, tout a une fin:

jeudi, à midi, la situation était revenue à la normale aux caisses de la cafétéria.

Le REP (Regroupement des étudiants pré-gradués), réuni pendant deux jours en colloque d'information, a marqué sa solidarité envers le Syndicat des employés de Laval, "pour que l'université entreprenne de véritables négociations avec ses employés et présente, entre autres, des contre-propositions".

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
d'ordonnances  
VERRE DE CONTACT  
HYDROPHILE

C'est pour vous que nous sommes spécialisés.

Spécialités: fortes tailles et demi-tailles  
14 à 20 - 12 1/2 à 30 1/2

**LA BOUTIQUE**  
**RENÉ FRANCE ENR.**

Mme René Dumais, prop.

LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE - 667-3326

**chauffe-eau** CASCADE 60

louez-le...  
**\$2.25** par mois

**GIULLOT**

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
SERVICE RAPIDE JOUR ET NUIT: 661-9211

**COURS DU SOIR**  
2 ou 3 soirs par semaine

**COURS COMMERCIAL REGULIER**

et

**CULTURE PERSONNELLE**  
Niveau secondaire

Acceptons garçons et filles  
Cours spéciaux aux adultes

Spécialité:  
**CONVERSION ANGLAISE**

Aussi  
**COURS DU JOUR**  
Reconnu pour fins de subvention  
Permis No 609515

**ECOLE BLUTEAU**  
473, de la Canadière  
Tél.: 524-3215

Certificat du Ministère de l'Éducation  
Essai de 15 jours gratuits  
Bureau: De 9 a.m. à 6.30 p.m.

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
D'ORDONNANCES  
HOTEL-DIEU DE QUEBEC  
694-5086

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
D'ORDONNANCES  
VERRES DE CONTACT

## Nominations à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé la nomination de quatre hauts fonctionnaires.

Il s'agit d'abord de M. J. Peter Connell, qui, à partir du 21 octobre, occupera le poste de sous-ministre du Revenu national douanes et accise.

M. Gordon L. Bennett est d'autre part nommé membre et président de la Commission du textile et du vêtement; sa nomination entrera en vigueur le 21 octobre prochain.

M. Joseph Kates et le Dr Claude Fortier ont été respectivement nommés président et vice-président du Conseil des sciences du Canada pour un mandat de trois ans commençant le 24 septembre.

**jacques langlois**  
**OPTICIEN**  
D'ORDONNANCES  
BIENTOT  
CENTRE JADIS CHARLESBOURG

**NETTOYAGE CUIR ET SUÈDE**  
PROCÉDÉ EXCLUSIF "SUEDE LIFE"

**10 ANS D'EXPÉRIENCE TRAVAIL GARANTI**

**Teinturerie Française**  
524-4686  
• 1480, de la Canadière, Québec  
• 1029, rue Cartier, Québec  
• 1003, route de l'Église, Ste-Foy

**Teinturerie Québec**  
529-8491  
• 155 boul. Wilfrid Hamet, Québec


**BUANDERETTES**  
**Deltanet**  
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement  
• Plaza Laval, Ste-Foy  
• 8375 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

\* Service de livraison à domicile si désiré.

**LA MAISON**  
**J. Bouchard & Fils**  
LTEE  
320, 5e Rue, Limoilou, tél.: 529-9221

**Toujours progressive**

met à la disposition de sa distinguée clientèle  
**2 NOUVELLES AMBULANCES**  
1976



**5 foyers funéraires à Québec**

320, 5e Rue, Limoilou  
1290, 1re Avenue, St-François-d'Assise  
1740, avenue Bardy, St-Pascal de Maizerets  
115 est, 80e Rue, Charlesbourg  
945, avenue Marguerite-Bourgeoys

**Service de crémation disponible**

**SERVICE JOUR ET NUIT: 529-9221**

<p><b>LE SOLEIL</b> LE SOLEIL, fondée en 1896, est imprimée au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206</p>																																												
<p><b>TARIFS D'ABONNEMENTS</b> LIVRAISON À DOMICILE DU LUNDI AU SAMEDI \$1.00 PAR SEMAINE SEPT. ILES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI \$1.25 PAR SEMAINE PRIX À L'UNITÉ DU LUNDI AU VENDREDI 0.25 LE SAMEDI 0.40</p> <p><b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:</b></p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>3 MOIS</td> <td>6 MOIS</td> <td>1 AN</td> </tr> <tr> <td>Par porteur, lundi au samedi</td> <td>\$12.50</td> <td>\$25.00</td> <td>\$50.00</td> </tr> <tr> <td>Sept. Iles et Port Cartier (par porteur)</td> <td>\$15.75</td> <td>\$31.25</td> <td>\$62.50</td> </tr> <tr> <td>Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)</td> <td>\$12.50</td> <td>\$25.00</td> <td>\$50.00</td> </tr> <tr> <td>Autres centres du Québec et ailleurs au Canada</td> <td>\$15.00</td> <td>\$30.00</td> <td>\$60.00</td> </tr> <tr> <td>Pays étrangers</td> <td>\$20.00</td> <td>\$40.00</td> <td>\$80.00</td> </tr> </table>		3 MOIS	6 MOIS	1 AN	Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00	Sept. Iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50	Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00	Autres centres du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00	Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00	<p><b>SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)</b> Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30 <b>647-3334</b></p>	<p><b>RENSEIGNEMENTS</b> <b>647-3233</b></p> <p><b>REDACTION</b> <b>647-3394</b></p>	<p><b>SERVICE DE LA PUBLICITE</b></p> <table border="1"> <tr> <td>ANNONCES CLASSEES</td> <td>647-3311</td> </tr> <tr> <td>CARRIERES ET PROFESSIONS</td> <td>647-3266</td> </tr> <tr> <td>PUBLICITE - DETAILLANTS</td> <td>647-3435</td> </tr> <tr> <td>PUBLICITE GENERALE</td> <td>647-3536</td> </tr> </table>	ANNONCES CLASSEES	647-3311	CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266	PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435	PUBLICITE GENERALE	647-3536	<p><b>AUTRES SERVICES</b></p> <table border="1"> <tr> <td>ACHATS</td> <td>647-3241</td> </tr> <tr> <td>CREDITS ET RECOURS</td> <td>647-3236</td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL</td> <td>647-3219</td> </tr> <tr> <td>PROMOTION</td> <td>647-3342</td> </tr> </table>	ACHATS	647-3241	CREDITS ET RECOURS	647-3236	PERSONNEL	647-3219	PROMOTION	647-3342
	3 MOIS	6 MOIS	1 AN																																									
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00																																									
Sept. Iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50																																									
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00																																									
Autres centres du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00																																									
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00																																									
ANNONCES CLASSEES	647-3311																																											
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266																																											
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435																																											
PUBLICITE GENERALE	647-3536																																											
ACHATS	647-3241																																											
CREDITS ET RECOURS	647-3236																																											
PERSONNEL	647-3219																																											
PROMOTION	647-3342																																											

Claude Morin... (Suite de la première page)

nement qui est en train de tout gâter en place".  
Or, dit-il, pour y arriver, il est absolument essentiel que le PQ montre ce qu'il est vraiment et qu'il mette les choses au point. Il ne faut pas qu'on soit responsable de la réélection de ce gouvernement par notre propre faute.

Avec les citoyens

Depuis le congrès de 1974, précise M. Morin "il est sûr et entendu, clair, normal et décidé pour le PQ qu'il n'est pas question de faire l'indépendance si les citoyens ne le veulent pas".

Or, dit-il, "cette précision absolument nécessaire au programme, le PQ

ne l'a pas exploitée, ne l'a pas suffisamment expliquée, ne l'a pas suffisamment diffusée dans le Québec".

"De telle sorte qu'aujourd'hui, on rencontre encore des gens sincères, bien souvent conscients des problèmes politiques, qui vous disent encore à propos du PQ des choses qui sont strictement à côté de ce que le parti veut faire.

"Exemple, on va vous dire que le PQ veut isoler le Québec du reste du monde, ce qui est parfaitement ridicule.

"Alors, moi, il y a des moments où je deviens exaspéré, quand je me

promène dans le Québec et que je me fais ressortir des arguments que les gens ont le droit d'utiliser parce que ce n'est pas de leur faute s'ils les utilisent encore, c'est souvent parce que nous-mêmes on ne leur a pas expliqué.

"Le premier devoir du PQ, c'est d'expliquer clairement ce qu'il veut faire et de ne pas laisser planer, comme si c'était amusant, une sorte de masochisme que je ne comprends pas, des ambiguïtés en ce qui nous concerne, de telle sorte qu'on puisse nous assimiler à des gens qui veulent isoler le Québec, qui veulent le plonger dans l'inconnu, qui veulent empêcher l'enseignement de l'anglais au Québec, etc."

Au Québec... (Suite de la première page)

Cette situation se manifeste dans pratiquement toutes les maladies et toutes les causes de mortalité, sauf pour la mortalité infantile.

Il est difficile d'identifier les raisons précises de la régression relative des Québécois francophones au point de vue espérance de vie, et l'étude de M. Roy s'en tient d'ailleurs uniquement aux constatations démographiques, sans rechercher les causes médicales.

On remarque toutefois que la dernière décennie a connu de profonds chambardements sociaux et économiques, qui ont changé le mode et le niveau de vie de

beaucoup de Québécois, le stress ainsi accumulé dépassant les possibilités offertes par les nouveaux investissements dans les services de santé et les services sociaux.

Le Dr Blanchet constate que le ministère des Affaires sociales porte l'odieux d'une situation sur laquelle il ne peut généralement rien, les gens refusant de modifier leurs habitudes de vie: malgré tous les avertissements par exemple, les statistiques démontrent, affirme-t-elle, que les femmes enceintes continuent de fumer, tout comme les parents de jeunes enfants, ren-

dant ainsi ces derniers moins résistants aux maladies respiratoires.

Il en va de même pour les règlements de circulation, où le gouvernement refuse d'agir avec vigueur de peur de mauvaises réactions du public, alors que d'autres pays ont imposé des limites de vitesse et le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

La Suède, par exemple, a fortement abaissé les décès par accident en agissant fermement contre les conducteurs "alcoolisés" et rien n'empêche le Québec d'agir à ce niveau, l'alcool étant la principale cause des accidents.

Saint-Léonard... (Suite de la première page)

M. Choquette a révélé qu'il avait demandé aux représentants de la communauté italienne de bien réfléchir à la proposition et de mettre tout leur poids pour qu'elle soit acceptée par les parents.

Pour le moment, sans avoir été acceptée, l'offre n'a pas non plus été rejetée et doit être soigneusement étudiée par la communauté italienne en fin de semaine.

M. Choquette a ajouté qu'il était prêt à rencontrer les parents pour expliquer son offre, si besoin était.

Il a refusé d'envisager quelle action il prendrait si l'offre était rejetée.

"Je me réserve tous les recours que la loi me donne, a-t-il dit, mais je préfère ne parler ni de sanctions ni de menaces pour ne pas entacher la sincérité de mon projet."

Les cours ne constitueraient pas un grand surcroît de travail étant donné que les enfants de la 1ère année à la commission scolaire Jérôme LeRoyer reçoivent seulement 1,275 minutes de cours par semaine alors que la norme est de 1,500 minutes.

Le ministre espère que ce projet fera baisser la résistance envers le français montrée jusqu'ici par la communauté italienne et qu'il règlera le problème scolaire de St-Léonard non seulement cette année mais une fois pour toutes.

L'an prochain, les cours d'anglais langue seconde seront intégrés au programme scolaire ordinaire. Le ministère de l'Éducation pourra aussi offrir un programme semblable aux enfants pour qui les parents réclament la connaissance de l'anglais.

Le programme pourra être offert sous forme de cours de français langue seconde à l'intention des écoles anglophones.

"Ce projet tient compte du besoin exprimé par la communauté italienne qu'on donne aux enfants la facilité d'apprendre l'anglais", a confié le ministre à deux journalistes dans l'avion qui les transportait à Rimouski.

M. Choquette a participé en soirée à une table ronde organisée par l'association des enseignants de la région.

"Mon projet va dans le sens de la loi 22 et est conforme aux objectifs visés par le gouvernement: la francisation du Québec et l'intégration des néo-québécois."

Le problème des Italiens, mis en lumière à St-Léonard, est significatif sur le plan général dans le sens qu'il montre la faiblesse de l'enseignement de l'anglais langue seconde francophones du Québec, a dit le ministre.

C'est pourquoi, à partir de cette expérience, il va généraliser le programme l'an prochain.

"Le problème des Italiens n'est pas un problème qui leur est propre, c'est aussi le problème de beaucoup de gens au Québec qui sont insatisfaits de l'enseignement actuel de la langue seconde.

Acupuncture

HENRI SOLINAS, D.A.C.

Président du Centre d'études et de recherches en Acupuncture ouvre à Québec un centre pour traiter les troubles suivants:

Douleurs: arthrite, rhumatisme — Allergies: asthme, — Troubles circulatoires, digestifs, urinaires, respiratoires et troubles nerveux:

Pour rendez-vous: 687-2720

1481 ouest, St-Cyrille, Québec

Ralentissement de... (Suite de la première page)

de Hotte. Nous avons le respect du malade et nous voulons le garder."

Actuellement, il n'est aucunement question de grève dans les hôpitaux, puisque la conciliation n'a pas encore été demandée au ministère du Travail. On sait qu'une grève ne devient légale que soixante jours après la demande de conciliation.

Les 20.000 membres du cartel des organismes de la santé négocient avec le gouvernement depuis le 19 mars dernier, pour le renouvellement de leur convention collective, échue le 30 juin 1975.

Selon Mlle Hotte, c'est mercredi que le feu a pris aux poudres, les

négociateurs gouvernementaux n'ayant apparemment pas respecté un échéancier qu'ils s'étaient eux-mêmes fixé.

C'est précisément mercredi qu'ils devaient donner au syndicat la réponse patronale sur cinq points jugés prioritaires par les syndiqués: la mobilité du personnel (équipes volantes), les heures de travail et les fins de semaine, les services de garde, le temps supplémentaire et, enfin, les congés de maternité.

La semaine prochaine, soit le 24 septembre, les porte-parole gouvernementaux sont supposés apporter des

réponses sur une série d'autres points. Si la situation du 17 se répète, les syndiqués franchiront fort probablement une nouvelle étape vers des moyens de pression plus efficaces.

Les employés paramédicaux semblent d'autant plus motivés que l'écart salarial qui les sépare de leurs homologues des autres provinces est assez imposant: le salaire d'une infirmière québécoise s'échelonne de \$138 à \$219 par semaine, tandis que la rémunération d'une infirmière ontarienne varie de \$250 à \$310.

"L'escalade ne fait que commencer et nos membres sont prêts à tout", a conclu la présidente du syndicat.

DE TEMPS EN TEMPS,  
LE RESTAURANT...  
ÇA CHANGE!  
POUR SAVOIR OU ALLER,  
LISEZ NOS PAGES  
GASTRONOMIQUES  
DU SAMEDI.  
LE SOLEIL O

COMPTABLES R.I.A.  
CONFÉRENCIÈRE



Mme Laurette Robillard  
Présidente du Conseil du Statut de la Femme sera la conférencière invitée au Dîner-causerie de la Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle du Québec, mardi, 23 septembre 1975, au Holiday Inn de Québec, Pont Pierre-Laporte à Ste-Foy, à 17.45 heures. Le sujet de sa conférence sera: "Quel est l'impact actuel de l'année internationale de la Femme".  
(ANN.)



**AQUILON**  
CONSTRUCTION INC.

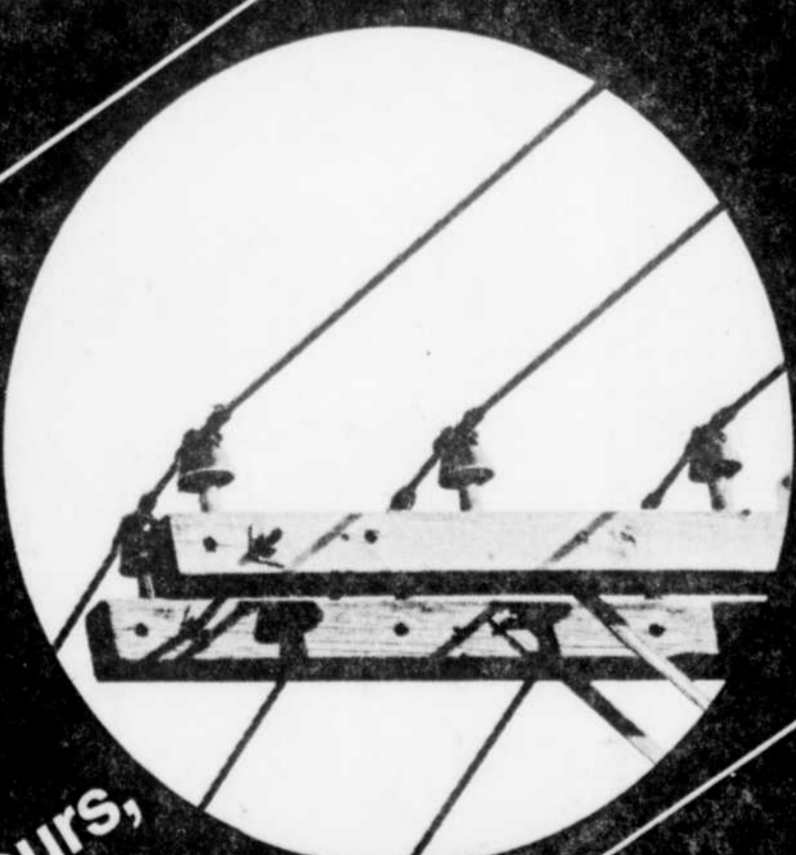
Nous imperméabilisons tout genre de toit avec un enduit de plastique résistant.

**DES PROBLÈMES DE TOIT**

**DEMANDEZ NOS PRIX**

**ENDUIT DE PLASTIQUE RÉSISTANT (CHOIX DE COULEURS)**  
**BARDEAU D'ASPHALTE**  
**ASPHALTE À CHAUD ET À FROID (toits plats)**

**SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HRES. ESTIMATION GRATUITE 849-5608**



**Chasseurs, sachez chasser, ne chassez pas ceci**


Un vrai sportif choisit un gibier qui représente un défi appréciable.

Un vrai sportif ne voudrait pas infliger à autrui les inconvénients d'une panne d'électricité et, qui sait, les conséquences tragiques de plusieurs.

Le vrai sportif respecte le bien public... et sait le faire respecter par ceux qui l'accompagnent.

**Hydro-Québec**

L'UNIVERS DECOR...  
L'UNIVERS QUI GAGNE À ÊTRE CONNU.



L'ENSEMBLE SECTIONNEL QUI AURA SA PLACE AU GRAND SALON, PETIT SALON, SALONS DE RECEPTIONS, SALLE D'ATTENTE, SALON PARTICULIER, SALON BIBLIOTHÈQUE (UNE PLACE OU L'AUTRE)

**UNIVERS DECOR INC.**  
3070 chemin St-Louis, Ste-Foy, tel: 658 0664  
563 rue Trans-Canada, St-David, tel: 837 3604

# Contre toute attente, Lake Asbestos n'a pas déposé ses nouvelles offres

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

**THETFORD MINES** — Le suspense continue dans le conflit des 3.500 travailleurs de l'amiante, dans la région de Thetford Mines. Contre toute attente, la compagnie

Lake Asbestos of Quebec Ltd n'a pas déposé, hier, de nouvelles offres salariales au cours d'une séance de négociations de ses 500 métallos à l'heure.

Pourtant, les mineurs attendaient beaucoup de cette

rencontre puisque les pourparlers sont pratiquement rompus avec les trois autres producteurs qui sont engagés dans cette grève depuis six mois.

La réunion d'hier aura permis toutefois au syndicat de justifier, une autre fois, ses

demandes pécuniaires (augmentations globales de \$2.83 l'heure) en sus de l'indexation des revenus, un rajustement horaire de \$1.15 dans l'échelle des salaires pour compenser pour la perte du pouvoir d'achat au cours des trois dernières années, et à partir des taux

majorés, une augmentation de 15 pour 100 (\$0.73 à la base) pour 1975, et un supplément de \$0.95 pour 1976.

La dernière offre patronale étant une hausse globale de \$1.38 l'heure, en plus de l'indexation, soit un rattrapage de \$0.70, 10 pour 100 (\$0.44)

cette année, et \$0.24 l'an prochain.

Un large fossé de \$1.45 l'heure sépare les parties.

La Lake Asbestos avait offert \$0.03 de plus, soit \$1.41, aux 170 employés de sa filiale de Robertsonville Wational Asbestos Ltd, la semaine dernière, et ces derniers avaient rejeté cette contre-proposition finale, à l'unanimité, lors d'un vote à main levée.

Les négociations achoppent également sur la durée de l'entente et les modalités de l'indexation.

Selon les informations obtenues de source autorisée par LE SOLEIL, la rencontre d'hier s'est déroulée dans un bon climat de dialogue. Les parties se sont laissées en acceptant de poursuivre les pourparlers dans le courant de la semaine prochaine.



Quelques uns des employés de garages du Québec métropolitain qui ont débrayé une nouvelle fois, hier matin, pour protester contre les offres salariales à la table de négociations.

## Mécaniciens: série de débrayages illégaux

par Pierre BOULET

Les quelque 1.200 mécaniciens et techniciens d'une quarantaine de garages de la région de Québec ont poursuivi leur série de débrayages-éclair, hier, pour manifester leur mécontentement face aux dernières offres patronales, à la table de négociations.

Ces arrêts de travail sont illégaux, le droit de grève n'étant acquis à ces travailleurs qu'à compter de la fin d'octobre.

A la CSD, centrale à laquelle sont affiliés les syndicats impliqués, on continue d'affirmer que ces débrayages spontanés viennent de l'initiative des travailleurs et non pas de directives de la centrale.

Comme ils l'ont fait à quelques reprises depuis trois semaines, les employés de garages ont fait le tour d'une vingtaine d'établissements, hier matin, demandant à leurs collègues d'aller les rejoindre dans la rue.

Chez Giguère Automobiles, sur le boulevard Hamel, les manifestants ont été empêchés de pénétrer dans les locaux par une dizaine de policiers mandés sur les lieux par le propriétaire. Il n'y a eu aucun incident.

### Le conflit

"On n'a pas besoin des ordres de nos dirigeants syndicaux pour sortir... on est écœurés et on est capables de débrayer sans la permission de personne", a commenté un syndiqué, hier.

Actuellement, la moyenne salariale horaire est de \$3.75 pour ces employés, allant de \$2.60 (salaire minimum) à \$4.65. Très rares sont les travailleurs de ces établissements qui bénéficient du salaire maximum de l'échelle, soit \$5.

Pour sa part, l'Association des marchands d'automobiles

offre une augmentation annuelle de 10 pour cent pendant trois ans.

Quant au syndicat, il réclame une hausse de \$3 l'heure pour un contrat de deux ans, de même qu'une clause d'indexation des salaires.

"Nous aussi, on se pose les mêmes questions que les clients: comment que ça se fait qu'on nous paye \$3 l'heure et qu'on charge \$16 et \$18 l'heure aux clients?", a lancé

un mécanicien. Hier, les travailleurs ont clairement manifesté leur intention de ne pas réintégrer leurs établissements avant lundi.

un mécanicien. Hier, les travailleurs ont clairement manifesté leur intention de ne pas réintégrer leurs établissements avant lundi.

un mécanicien. Hier, les travailleurs ont clairement manifesté leur intention de ne pas réintégrer leurs établissements avant lundi.

**Jean-Louis Labarre et Léonard Noël**  
**OPTOMETRISTES**  
Examen de la vue et verres de contact  
**Polyclinique VISION-SANTÉ CHAREST**  
210 est, boul. Charest  
(face à la gare centrale d'autobus)  
**529-6641**

**EST-CE VOTRE PROBLÈME ?**  
**DITES ADIEU A LA PEINTURE**  
Exigez les produits...  
Revêtement Alcan  
Une estimation, c'est gratuit !  
**RENOVATION DECOR DE QUEBEC INC.**  
Garantie de 20 ans  
CONSULTEZ DE VRAIS SPECIALISTES  
188 AV. LAMONTAGNE, QUEBEC 3  
**522-2084**

**CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION CENTRAIDE 1975 - Cadres délégués**

 <b>M. Robert Massicotte</b> Trust Royal	 <b>M. Rodolphe Beaudoin</b> Castel Canadian Import	 <b>M. Jean Drapeau</b> Le Château Frontenac C.P. Hôtel	 <b>M. Jules A. Hallé</b> La Banque Royale du Canada	 <b>M. Antoine Lauzier</b> Banque Canadienne Nationale
 <b>M. D'Iberville Lemoine</b> La Banque Provinciale du Canada	 <b>M. Jean-Guy Marcoux</b> Vachon Inc.	 <b>Mme Josette Michaud</b> Bell Canada	 <b>M. J.-Yves Paquin</b> Canadien National	 <b>M. Benoît Vinet</b> Union Rég. des Caisse Populaires

Le président général de la campagne 1975 de Centraide - Québec, Monsieur Louis Boudreau, directeur des relations extérieures à LA Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée et le vice-président, à la contribution à la source, Monsieur Robert Massicotte, directeur de l'expansion des affaires du Trust Royal, ont le plaisir d'annoncer que neuf entreprises ont généreusement accepté de mettre à la disposition de Centraide - Québec un employé - cadre pour une période de sept semaines. Ces personnes auront pour tâche d'organiser la souscription par déduction sur le salaire au sein d'entreprises de la grande région servie par Centraide Québec.

**FORMIDABLE EXPLOSION DANS UNE MAISON NEUVE**  
Un jeune ménage vient d'acquiescer, dans la banlieue de Québec, une jolie petite maison bien construite. L'homme et la femme y entraînent hier soir avec quelques parents et amis auxquels ils étaient fiers de montrer leur nouveau logis. Ils étaient à peine entrés lorsqu'on entendit une formidable explosion. C'était l'explosion de joie et d'émerveillement des visiteurs qui venaient de découvrir que la maison était chauffée au moyen du système de chauffage à l'électricité Flamidor, le moins coûteux et le plus efficace sur le marché.  
(ANN.)

**GALA DE LA FOURRURE**  
1975  
PRESENTE PAR  
**laliberté**  
MERCREDI SOIR 24 SEPT.  
A 8H.15 AU COLISEE DE QUEBEC

**AU PROFIT DE LA CROIX-ROUGE SECTION DE QUEBEC**  
BILLETS EN VENTE AU SALON DE FOURRURE LALIBERTE ET AU COLISEE  
1.75 - 2.50 - 3.00

**MUSIQUE DE CHOIX AVEC PETER NOVAK**  
et ses violons magiques.  
GROUPE DE 15 MUSICIENS

**EN VELETTE SERGE LAPRADE**  
**COMMENTATRICE MADAME FRANCOISE LAROCHELLE-ROY**

**\$10,000 DE FOURRURES A GAGNER**  
**GRAND PRIX DE PRESENCE**  
Luxueux manteau en Vison d'élevage foncé naturel  
CANADA *Majestic*  
PEAUX ALLONGEES

**PREMIER GRAND PRIX DU PROGRAMME**  
**MERVEILLEUX VOYAGE A PARIS**  
POUR 2 PERSONNES  
DEPART DE QUEBEC  
*Europe 870!*  
VIA **AIR CANADA**  
SEJOUR D'UNE SEMAINE - HOTEL 7 NUITS  
ORGANISE EN COLLABORATION AVEC  
**VOYAGES Laurier**  
PLACE LAURIER

**PARTICIPEZ A LA CLINIQUE DE SANG ORGANISEE PAR TELE-4 LE JOUR DU GALA**  
Mercredi 24 sept. au Centre de la Croix-Rouge.  
A gagner parmi les participants, un voyage à NASSAU pour 2 personnes, séjour d'une semaine préparé par Bluevista Tours Inc. en collaboration avec Voyages Laurier.

# Et si l'aluminerie était construite ailleurs?

Une analyse de  
Jean-Paul GAGNE

La politique étant ce qu'elle est, on peut maintenant envisager avec vraisemblance la réalisation du projet de la National Southwire Aluminium dans une région autre que celle de St-Augustin.

D'une part, il est bien connu que les représentants de la compagnie américaine ont visité d'autres sites, tel Becancour, pour n'en nommer qu'un.

D'autre part, le ministre Guy St-Pierre n'est pas insensible aux réactions tonitruantes des porte-parole de nombreux partis politiques et de plusieurs organisations.

Si les gens de St-Augustin et de la région de Québec n'en veulent pas, on va la mettre ailleurs; Bécanour est prêt à recevoir l'aluminerie, a affirmé en substance hier le ministre.

Toutefois, mise à part cette hypothèse que d'aucuns trouveront défaitiste, plusieurs des nombreuses déclara-

tions partisanes et intéressées des derniers jours se doivent d'être nuancées.

## Les expropriations

Commençons par les expropriations. Presque 75% des 35.632.080 pieds carrés qui font l'objet d'une expropriation ne sont guère cultivés. Il est donc proprement ridicule de parler d'une grande porte pour l'agriculture régionale.

La qualité des sols aux fins de l'agriculture semble de plus discutée si l'on croit l'étude réalisée par M. Roger Baril, agronome et professeur à l'université Laval, sur la Station agronomique de St-Augustin, qui est justement adjacente aux lots expropriés.

De même, ceux qui prétendent publiquement que la réalisation de l'aluminerie compromet à jamais l'avenir de la Station agronomique, ne peuvent s'empêcher pas être pris au sérieux.

D'autre part, la qualité des sols est

loin d'être excellente comme en fait foi l'étude du professeur Baril. (Voir texte ci-contre).

En second lieu, l'université Laval a déjà fait savoir en 1974, qu'elle était prête à se départir de sa station de recherches et que si elle était expropriée, elle ne s'opposerait aucunement. Le vice-recteur à l'administration, l'abbé Gingras, s'est déjà prononcé là-dessus.

Il est facilement compréhensible par ailleurs que l'Ordre des agronomes et celui des ingénieurs forestiers réclament une législation pour la protection du sol arable à l'échelle de toute la province. Tout le monde, exception faite des spéculateurs, admet cette urgence.

Il est également compréhensible qu'ils profitent de l'actuel débat pour faire valoir leur point de vue, mais il n'y a pas matière à faire un drame du sacrifice de quelques centaines d'acres pour la création de 3.000 à 4.000 emplois directs bien rémunérés dans

la région éminemment sous-industrialisée de la vieille capitale.

## Justice

Il est évidemment de première importance de bien rémunérer les expropriés résidents et principalement les agriculteurs qui vivaient de leurs terres. On doit en effet, tout au moins permettre à ces derniers de continuer ailleurs leur vie dans les mêmes conditions.

Mais il est également bon de savoir que, sur les dix-sept (17) expropriés, il n'y a que quatre fermes productives et qu'une cinquième n'est exploitée que partiellement.

Il faut aussi prendre conscience que les plus gros propriétaires ne sont pas des agriculteurs; il s'agit de l'ingénieur Paul-Emile Rochon qui possède 14.480.000 pieds carrés à des fins spéculatives, de Les Raffineries d'huile du Québec (Caloi, filiale de Nepeco, elle-même filiale de New England Petroleum de New York), qui possède 10.280.398 pieds carrés de Maurice Collin Inc., qui possède 3.007.000 pieds carrés et de Placements Gammabec qui a la main sur 2.970.000 pieds carrés à des fins plus ou moins obscures de développement domiciliaire.

M. Raymond Serré de Placements Gammabec a parlé publiquement d'un projet de \$300 millions, mais ni la Commission d'aménagement de la CUQ, ni la Société centrale d'hypothèques et de logements n'ont eu vent de ce projet.

Et dire que le Parti Québécois, l'Union Nationale et Fabien Roy s'arment le capital politique que pourrait produire une si valeureuse défense des malheureux expropriés.

## Les gros méchants

Dans tout ce débat, on a voulu présenter les représentants de la CUQ pour de gros méchants. Reculons dans le temps quelques années seulement. Ce sont ces mêmes personnes qui ont fait l'expropriation de l'actuel Parc industriel du Québec métropolitain à St-Augustin.

Toutes les expropriations ont alors été faites à l'amiable à trois cents (\$0,03) le pied carré. La propriétaire qui a cédé de gré à gré sa propriété à la CUQ dans le cadre des expropriations actuelles a obtenu cinq cents (\$0,05) le pied et il n'y a pas de raison de croire que la plupart des autres obtiendront un prix différent si leur propriété présente un attrait analogue.

quelques réseaux de distribution de l'Alcan.

## Pollution

Dans tout ce tableau, un facteur d'incertitude réside: l'impact d'un tel projet sur la protection de l'environnement. L'étude commandée par le ministre de l'Industrie et du Commerce sera prête dans un mois.

Certaines conclusions préliminaires feraient toutefois état d'émission de fluorures gazeux d'une teneur inférieure à 0,25 milligrammes par mètre cube, ce qui est bien en-dessous des normes américaines, canadiennes et québécoises en cette matière.

En outre, la vue de l'aluminerie serait à toutes fins utiles entièrement cachée de la route 138 étant donné la bordure d'arbres qui longe ladite route vis-à-vis la partie du terrain où serait érigée l'usine d'électrolyse. De plus, la compagnie s'est déjà engagée à faire un sanctuaire d'oiseaux de la lisière de terre descendant en pente vers le fleuve et où, actuellement les braconniers s'en donnent à cœur joie.

## Rentabilité

Ceci dit, il reste à établir la rentabilité du projet. Les coûts initiaux de \$450 millions ne tiennent plus.

Il faut maintenant parler de \$600 millions. De plus, la participation du Québec, qui initialement devait être minime, s'est gonflée à quelque \$100 millions. Il ne s'agit cependant pas d'un cadeau, mais d'une prise de participation.

Quant aux tarifs d'électricité qui constituent l'un des principaux coûts de production, ils ne sont pas encore déterminés, mais ils le seraient sous peu. Des rencontres ont eu lieu récemment avec l'Hydro-Québec.

Selon nos informations, les tarifs sur lequel le gouvernement et l'Hydro s'entendraient seraient différents de ceux que les médias ont déjà publiés et provenant d'un arrêté ministériel.

Ces tarifs avaient été jugés trop favorables. Le gouvernement est revenu sur sa décision et il y a tout lieu de croire qu'ils seront plus élevés.

Comme quoi, ce dernier tient compte de l'opinion de la population et de ceux qui, en s'exprimant ouvertement, forment cette opinion publique.

Jusqu'ici, on n'a surtout entendu les "contre". Y a-t-il des "pour"? On dirait parfois que non.

## Les sols de la ferme de Laval sont de qualité "moyenne"

Les sols de la Station agronomique de St-Augustin sont de valeur moyenne. Le choix de cette ferme n'a pas été heureux et il eut été préférable de faire une cartographie pédologique (étude des sols) préalablement à son achat.

Telle est la conclusion d'une étude intitulée "La carte pédologique de la Station agronomique de l'université Laval à St-Augustin, Portneuf", réalisée par M. Roger W. Baril, agronome et professeur titulaire de morphologie, genèse et classification des sols au département des sols de la Faculté des sciences de l'Agriculture et de l'alimentation à l'université Laval.

Plus est, la Station agronomique, qui compte 770 acres, a été acquise par l'université Laval en 1962 et ce n'est que par la suite qu'on a fait la cartographie pédologique de la ferme universitaire.

L'étude du professeur Baril classe les sols de la Station agronomique en sept catégories, la classe No 1 étant la meilleure et la classe No 7 la moins propice à l'agriculture.

Le professeur Baril a trouvé seulement 2,02 acres ou 0,26% de sol ne comportant "aucun facteur limitatif".

Par contre, 65% (environ 505 acres) de la superficie totale de la ferme expérimentale sont dans les catégories 2 et 3. Les sols de classe 2 (213 acres ou 28% de la superficie) présentent des limitations modérées qui réduisent la gamme des cultures possibles ou exigent l'application de mesures ordinaires de conservation... Le

principal facteur limitatif est le manque de fertilité.

Les sols de classe 3 (291 acres ou 38% de la superficie) comportent des "facteurs limitatifs assez sérieux". La gamme des cultures est réduite ou nécessite des mesures particulières de conservation et d'entretien. Le sol manque de drainage, la perméabilité est lente et la structure de certaines étendues est mauvaise.

Quant aux 45 acres (6% de la superficie) classées dans la catégorie 4, ils présentent des "facteurs limitatifs très graves". La gamme des cultures est restreinte et ces sols ont besoin de mesures spé-

ciales de conservation. Le climat est moyennement rigoureux et les sols "sableux" ont une "très faible capacité de rétention de l'eau". La fertilité est "faible, difficile ou impossible à corriger". Les pentes sont raides; les sols sont difficiles à travailler et ont entre 12 et 36 pouces d'épaisseur au-dessus du roc.

La ferme a par ailleurs 179 acres (ou 23% de sa superficie) de sols No 5, lesquels "comportent des facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces". Parmi les défauts du sol, le professeur

Baril a relevé: climat rigoureux, faible rétention d'eau, forte érosion antérieure, pente raide, mauvais drainage, crues très fréquentes, forte salinité qui ne permet pas la croissance des plantes fourragères tolérantes au sel, terrain pierreux, sol mince sur roc à moins de 12 pouces rendant la culture impraticable.

La ferme ne compte pas de sol No 6, mais elle possède 39 acres (5% de sa superficie) de la classe No 7 dont "les limitations sont si graves qu'ils (des sols et terrains) ne sauraient se prêter à l'agriculture ou à l'établissement de pâturages permanents.



Mme Inette Carrier est l'heureuse gagnante d'un four micro-ondes de Bélanger offert par Castel Canadian Import lors de l'exposition provinciale 1975. Sur la photo, nous apercevons M. Yvan Noël de la maison Castel Canadian Import, Mme Inette Carrier, la gagnante et M. Jean-Marc Lacasse de la maison Bélanger.

**CASTEL**  
CANADIAN IMPORT  
345, RUE FORTIN, VILLE VANIER — 688-8110

## Visitez notre Cafeteria Woolco MOISSON D'OR

### ON A TOUJOURS UN MENU SPECIAL LE DIMANCHE vous permettant de bien manger sans craindre une addition trop chargée.



Cette semaine, notre repas spécial du dimanche se compose d'une soupe, d'une assiette de chopettes de veau, pommes de terre, légumes, pain et beurre, et comprend aussi le café, le ou boisson gazeuse.

**\$1.99** par personne

Tout ça pour seulement:

Donnez congé à la reine du foyer et amenez toute la famille, vous ferez des heureux sans trop dépenser. Venez... on vous attend dimanche.

**Pour vos réceptions...**

commandez maintenant, choix de canapés, hors-d'œuvres, sandwiches, salades, viandes froides et gâteaux pour toute occasion.

**Réservations 667-1243**






**CAFETERIA MOISSON D'OR**  
2960 boul. Ste-Anne - Giffard

Heures d'ouverture:  
Lundi, mardi, mercredi: 8h. a.m. à 6h. p.m.; jeudi, vendredi: 8h. a.m. à 9h. p.m.; samedi: 8h. a.m. à 5h. p.m.; dimanche: 11h. a.m. à 8h. p.m.

40 ANNEES à votre service 1935 - 1975



**LE PAS D'CULOTTE SEULEMENT \$1.75**

L'invention la plus formidable depuis la création du bas culotte.

Tout comme le bas culotte se passait de jarretières le Pas d' Culotte se passe... de culotte. Des bas et une vraie culotte en une seule pièce, douce et continue. Finis les petits bourrelets et les coutures qui se dessinent sous vos vêtements.





La partie culotte est opaque et est offerte dans un grand choix de couleurs

alors que la partie bas est diaphane et disponible dans des tons chair.

Spécialement moulée à l'arrière, la culotte ajuste parfaitement et reste bien en place quels que soient vos mouvements. C'est une vraie culotte munie d'un gousset de coton doux; il est donc inutile d'en porter une autre.

Le Pas d' Culotte. Une belle allure. Un ajustement au confort inégalé. C'est le bas culotte qui fait fi de la culotte.

**CULOTTE ET BAS EN UNE PIÈCE**

Vous voici vue de l'arrière.

La culotte déguise votre silhouette. Coutures et élastiques se devinent sous vos vêtements.

Le bas culotte ordinaire ajoute une épaisseur en plus.

Le Pas d' Culotte. Culotte et bas en une pièce. Une belle ligne sans lignes.

Brevet déposé

LIVRAISON PARTOUT ville et banlieue

2h. de STATIONNEMENT GRATUIT

**Geneviève Morel**

Spécialiste en Corseterie médicale et esthétique

287 est, rue St-Joseph 522-1504

# Saint-Pierre mis au défi de renseigner la population

par Benoit ROUTHIER

Le doyen de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval (FSAA) met le ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC), M. Guy Saint-Pierre, au défi de rendre publique l'étude qu'il dit avoir faite sur la pollution que pourrait causer une aluminerie à Saint-Augustin.

Quant à la Station de recherche elle-même, elle existe depuis une dizaine d'années. L'université Laval possède 650 acres à cet endroit.

M. Lavoie dit que la recherche agricole sera impossible dans le contexte d'une aluminerie ou d'un deuxième parc industriel qui voisinerait la Station.

M. Victorien Lavoie a ajouté hier, lors d'une entrevue, que la population est en droit de connaître le contenu de cette étude. Il a de plus laissé entendre qu'il demandera à l'université Laval une étude sur les répercussions de l'implantation d'une aluminerie dans le voisinage de la Station de recherche de la FSAA.

## La Station en grave danger

Le doyen a commenté qu'un deuxième parc industriel ou une aluminerie met en "grave danger" l'existence de la Station de recherche, qui est située à la limite même des terres identifiées pour expropriation par la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

Par ailleurs, la situation présente met en veilleuse trois projets importants de la FSAA. La faculté voulait réintégrer à court et moyen termes, à Saint-Augustin, un musée de l'agriculture, une ferme miniature et un sentier écologique.

Si cette ferme expérimentale disparaissait, en plus des trois projets énumérés plus haut, c'est 5,000 visites de fermiers et d'étudiants par année qui se termineraient.

Le gouvernement québécois admet la reconnaissance du musée de l'agriculture. M. Lavoie dit que la faculté n'attend que d'avoir l'argent nécessaire pour le mettre sur pied. Le doyen de la FSAA pense que le gouvernement du Québec devrait fournir une aide financière, au départ, après quoi le gouvernement fédéral suivrait sans se faire prier.

Le gouvernement québécois accepte la reconnaissance du musée de l'agriculture, mais en même temps, il est en train de laisser la CUQ signer l'arrêt de mort de la Station de recherche peut-être. Où est la logique?

## Une loi sur le zonage intégré

Dans un mémoire qu'elle remettait aux ministres de l'Agriculture et des Affaires

municipales, MM. Normand Toupin et Victor C. Goldbloom, le 8 juillet, la FSAA s'oppose énergiquement au projet d'aluminerie dans la région de Neuville-Saint-Augustin. Et, tout comme les agronomes et ingénieurs forestiers, elle "pousse le gouvernement d'adopter immédiatement et en principe la loi de zonage agricole".

Notons que cette loi avait été promise pour 1974.

La recommandation faite au gouvernement par la FSAA, le 8 juillet, faisait état du fait que les ressources agricoles du Québec, loin d'augmenter, diminuent, que le nombre de fermes et d'ex-

ploitants ainsi que la superficie cultivée diminuent également "au profit de la construction de l'industrie, des routes et de la spéculation".

Une aluminerie à Saint-Augustin, en plus de modifier les conditions de vie des environs, aurait pour effet de soustraire des sols propices à l'agriculture.

Une façon d'agir rétrograde  
M. Victorien Lavoie a dénoncé le secret qui entoure le projet de Saint-Augustin,

ainsi que la façon rétrograde de décider de l'avenir de toute une région sans consulter la population. Quant à elle, la FSAA n'a jamais été informée, si ce n'est par les médias d'information, du projet d'un deuxième parc industriel à Saint-Augustin.

M. Lavoie a ajouté que les autorités concernées ne semblent pas avoir compris encore que la première époque de l'industrialisation est terminée, cette époque où on établissait des industries

n'importe où à n'importe quel prix.

La levée de boucliers contre un deuxième parc industriel à Saint-Augustin, et contre la façon cavalière des autorités de procéder sans consulter qui que ce soit et de tenir cachées des études sur le sujet, se fait de plus en plus importante.

Les citoyens de la région ont protesté, les agronomes et les ingénieurs forestiers, la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimen-

tation, le Parti québécois et l'Union nationale.

Notons enfin que pour sa part le doyen de la FSAA verrait la région de Neuville-Saint-Augustin zonée agro-touristique et la région immédiate du bras nord de l'île d'Orléans, zonée récréative.

En ce qui concerne le projet de Saint-Augustin comme le gaspillage de nos terres, "nous n'avons plus le droit de nous taire", de lancer M. Victorien Lavoie.

# Le BAC propose au gouvernement un nouveau régime d'assurance automobile:

# AUTOBAC

**Pourquoi un nouveau régime?**  
Les inconvénients du système actuel d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation sont bien connus: lenteur des règlements, surtout en cas de litige, difficulté, sinon impossibilité, quant à l'établissement des responsabilités ou des dommages, énormité des frais d'enquête et de cour, etc.

**Qu'est-ce que l'AUTOBAC?**  
L'AUTOBAC est une formule inédite d'assurance automobile permettant l'indemnisation sans égard à la responsabilité. Au lieu de faire de chaque accident un cas d'espèce, elle offre une solution globale facilitant l'indemnisation automatique des victimes.

**Quel est le but de ce système?**  
Ce système a pour but d'accélérer le règlement des accidents d'automobile et de fournir sans délai une aide matérielle à tous ceux qui ont subi un préjudice pécuniaire, et non pas seulement à ceux qui sont en mesure de prouver que l'autre partie est en tort.

**L'assurance automobile sera-t-elle obligatoire?**  
L'AUTOBAC est un régime d'assurance obligatoire. C'est un excellent moyen de mettre fin aux difficultés et aux injustices que connaissent aujourd'hui un trop grand nombre de victimes.

**L'AUTOBAC entraînera-t-il une diminution des primes?**

Le BAC est en mesure d'affirmer que pour l'ensemble des automobilistes, l'AUTOBAC coûterait sensiblement moins que le système actuel. D'abord, parce que tout le monde devra s'assurer, ce qui augmentera les sommes disponibles pour les indemnités et équilibrera davantage le niveau des primes. Ensuite, parce qu'aujourd'hui, chaque accident exige une, deux ou trois enquêtes, et parfois davantage. Et tout cela coûte énormément cher. L'indemnisation sans égard à la responsabilité réduira sensiblement les frais d'enquête, de cour et d'avocats ce qui permettra aux victimes de recevoir en indemnités une plus grande proportion des primes.

**Qui paiera les dommages?**  
C'est votre assureur. Il vous indemnifiera des dommages subis par vous, votre famille, vos passagers et les piétons heurtés par votre voiture. De plus, si vous mourez du fait de l'accident, il paiera les frais d'obsèques et versera une indemnité à votre famille. Il paiera également les dommages à votre voiture. Et l'assureur de l'autre véhicule fera de même pour son assuré sans égard à la responsabilité de l'un ou de l'autre des conducteurs.

**Comment l'AUTOBAC est-il né?**  
Il a été conçu à la suite d'une enquête menée par le BAC et portant sur plus de 22 000 accidents pour lesquels 32 compagnies d'assurances ont rempli plus de 90 000 formulaires.

En résumé, l'AUTOBAC est économique, efficace et équitable. Pour de plus amples renseignements, remplissez et postez le coupon ci-dessous.

## Ottawa paie les carreaux cassés

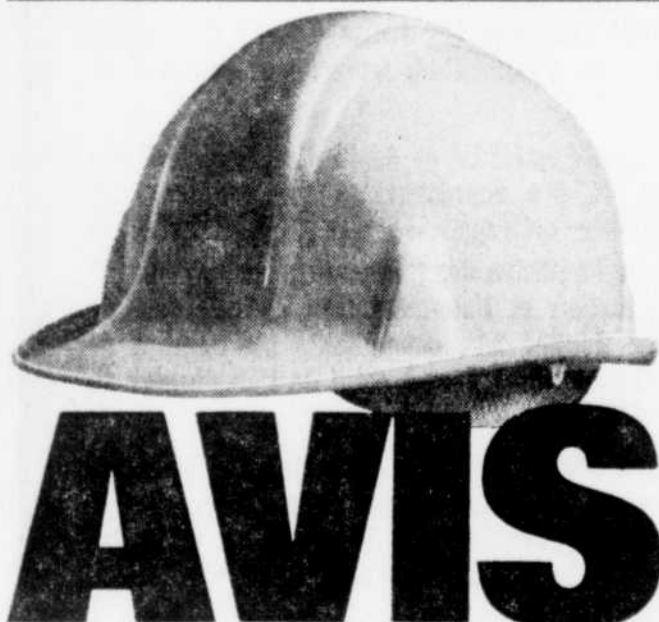
OTTAWA (PC) — Quelque 5,000 carreaux cassés seront remplacés dans certains bâtiments de Saint-Bonaventure grâce à une partie d'une subvention de \$95,310 du gouvernement fédéral destinée à aider aux réparations des dommages causés par une tornade cet été.

Selon un communiqué, les fonds provenant de la subvention, accordée dans le cadre du programme d'initiatives locales, seront également utilisés pour reconstruire des étables et des clôtures, réparer l'équipement agricole, nettoyer les champs et restaurer les garages, le mobilier, etc.

## NOMINATION



**M. JUSTIN LORTIE**  
Mardi le 9 septembre dernier avait lieu les élections du Club 2N de Québec. A été élu Président pour l'année 1975-76, monsieur Justin Lortie. Entrera en fonction officiellement le 2 novembre prochain. Félicitations et nous lui souhaitons bonne chance.  
(ANN.)



## AUX ASSOCIATIONS DE SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction prévoit ce qui suit:

### Art. 4

"Toute association qui désire faire constater sa représentativité doit en faire la demande à l'Office dans le cours du huitième mois qui précède la date d'expiration du décret."

### Pour ce faire il suffit:

d'adresser une demande écrite, par courrier recommandé, au Président ou à l'un des membres de l'Office de la Construction du Québec avant minuit le 30 septembre 1975

### ou

de remettre personnellement cette demande au Président ou à l'un des membres de l'Office de la Construction du Québec, ce avant minuit le 30 septembre 1975.

## OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

## BAC Bureau d'assurance du Canada

Veillez m'envoyer tous les renseignements relatifs à l'AUTOBAC. Il est entendu que ceci est sans obligation de ma part et qu'aucun démarcheur ne m'approchera.

Adresser à: BAC  
Boîte postale 8800, succursale A  
Montréal (Québec)

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Pour y voir clair



# MISE AU POINT

## DE LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC

**Demande initiale du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain (S.P.Q.M.)**

Un nombre moyen de périodes d'enseignement, par semaine, égal à celui de l'an dernier au niveau de LA COMMISSION.

**Offre de la Commission des écoles catholiques de Québec (C.E.C.Q.)**

Un nombre moyen de périodes d'enseignement, par semaine, égal à celui de l'an dernier au niveau de la Commission et à 0.2 de période près, par semaine, au niveau de chaque école.

### CE QU'A FAIT LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC POUR LA SOLUTION DU PROBLEME

<p><b>En avril 1975</b></p>	<p>Démarches auprès du ministère de l'Education pour obtenir un certain nombre de professeurs, en plus de la norme, pour compenser la venue, de l'extérieur du territoire, d'élèves du secteur professionnel.</p>	<p><b>Le 11 septembre</b></p>	<p>Refus de la trêve par le Syndicat. LA COMMISSION continue avec les directeurs d'école à chercher des solutions de nature à répondre à la demande du Syndicat.</p>
<p><b>En juin 1975</b></p>	<p>— Refus du ministère de l'Education. Nouvelles démarches auprès du ministère de l'Education pour obtenir des professeurs pour compenser des situations pénibles (anormales).</p>	<p><b>Le 12 septembre</b></p>	<p>Des membres du Comité exécutif avec le directeur général et le directeur du personnel rencontrent le ministère de l'Education en vue d'obtenir d'autres professeurs, au-delà de la norme, admissibles en vertu de situations particulières. Entre-temps, les Services du personnel avec les Services de l'enseignement secondaire et les directeurs d'école réévaluent la clientèle.</p>
<p><b>En août 1975</b></p>	<p>— Le ministère de l'Education accorde à LA COMMISSION, en plus de la norme, 7.5 professeurs qu'elle distribue dans les écoles.  Le Conseil des commissaires renouvelle le mandat du Comité exécutif pour continuer les démarches auprès du ministère de l'Education pour l'obtention de professeurs additionnels. Ces démarches aboutissent à l'obtention, au début de septembre, de 2.3 professeurs de plus pour répondre à des besoins particuliers.</p>	<p><b>Le 13 septembre</b></p>	<p>Rencontre du directeur général et du directeur des Services du personnel avec le président du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain et 3 professeurs de Louis-Jolliet.</p>
<p><b>Début de septembre</b></p>	<p>LA COMMISSION fait face à des mesures de pression des enseignants dans les écoles. Le climat scolaire est perturbé. — Des cours sont forcément suspendus.</p>	<p><b>Le 15 septembre</b></p>	<p>— LA COMMISSION recueille les fruits de ses démarches auprès du ministère de l'Education: trois (3) professeurs de plus. — Rencontre du Comité exécutif et de la direction générale avec le président et des représentants du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain. LA COMMISSION se déclare capable, avec l'addition des professeurs accordés par le ministère de l'Education et l'augmentation de clientèle de dernière heure, de donner aux enseignants un nombre de périodes d'enseignement équivalent à celui de l'an dernier au niveau de LA COMMISSION. — LA COMMISSION déclare les 16 et 17 septembre "journées pédagogiques" et propose aux enseignants de travailler, avec la direction des écoles, à l'évaluation de la tâche et à des réajustements mineurs du régime pédagogique, s'il y a lieu.</p>
<p><b>Le 8 septembre</b></p>	<p>Le Comité exécutif rencontre le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain pour faire le point sur la demande de celui-ci qui réaffirme que cette demande se limite à la réclamation d'un nombre moyen de périodes égal à celui de l'an dernier au niveau de LA COMMISSION.</p>	<p><b>Le 16 septembre</b></p>	<p>LA COMMISSION autorise une réunion syndicale de tous les enseignants du secondaire à 9h pour étudier l'offre qu'elle a faite au Syndicat.</p>
<p><b>Le 10 septembre</b></p>	<p>Devant une situation où la sécurité des élèves est en cause et où le climat pédagogique est tel que l'école ne peut plus jouer son rôle, les cours sont suspendus à l'école Louis-Jolliet. Le directeur général demande comme condition de retour des élèves à cette école, où le problème s'est durci plus rapidement, que le Syndicat donne l'assurance que les professeurs accompliront leur tâche de façon satisfaisante. — Refus du Syndicat.</p>	<p><b>Le 17 septembre</b></p>	<p>LA COMMISSION autorise une réunion des délégués syndicaux des écoles secondaires à 10h30 et une réunion de l'assemblée générale des professeurs du secondaire à 14h00 pour évaluer les résultats de l'étude de la tâche et se prononcer sur l'opportunité d'un retour en classe.  Le Syndicat refuse l'offre de LA COMMISSION et réclame encore 14 professeurs de plus.</p>
<p><b>Le 10 septembre</b></p>	<p>LA COMMISSION propose une trêve jusqu'au 24 septembre et offre de réduire de 10 minutes la durée normale des périodes d'enseignement afin que, directeurs, administrateurs et enseignants travaillent dans le calme à la recherche de solutions.</p>		

**NOTE:** On sait que LA COMMISSION n'est pas autorisée à engager un nombre plus élevé de professeurs que celui qui résulte des règles prévues au décret des enseignants, qui tient lieu de convention collective.

LA COMMISSION des écoles catholiques de Québec estime avoir exploré toutes les avenues possibles afin de rétablir rapidement un climat éducatif dans les écoles.

Elle souhaite que les enseignants, considérant les efforts de la Commission, collaborent au bon fonctionnement des écoles en vue de fournir aux élèves l'enseignement et les services auxquels ils ont droit.

# La grève dans les caisses populaires restera limitée

par Pierre BOULET

Compte tenu du très faible niveau de syndicalisation dans les caisses populaires de la région de Québec, la grève déclenchée dans quatre de ces établissements ne risque pas de s'étendre à d'autres succursales.

Sur une centaine de caisses éparpillées dans le Québec métropolitain (rive nord et rive sud), seulement sept ont à leur emploi du personnel syndiqué.

Vu sous l'angle syndical, cette proportion est réjouissante par rapport à l'importance de la syndicalisation dans l'ensemble des caisses Pop au Québec: 43 sur un

total de l'ordre de 1.260.

Dans la région immédiate de Québec, les employés d'une seule autre caisse détiennent le droit de débrayer dès maintenant. Il s'agit du personnel de la caisse Belvédère, dans la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Initialement, ces employés faisaient partie du front commun réunissant, en outre, les syndiqués des succursales de Saint-Thomas-d'Aquin, de Sainte-Foy, de la Colline et de Saint-Dominique.

Bien que les employés de ces quatre dernières caisses aient décidé de débrayer, ceux de la caisse Belvédère ont pris la décision de rester

au travail. Le droit de grève leur reste cependant acquis.

Les deux autres caisses syndiquées de la région immédiate de Québec sont celle de Duberger et celle des Syndicats nationaux (CSN). Les employés de ces établissements sont affiliés à la Fédération du commerce de la CSN.

Dans ces deux cas, les conventions collectives ne viennent à échéance qu'à la fin du mois de décembre. La perspective, même très hypothétique, d'un conflit dans ces succursales ne saurait être soulevée avant février ou mars 1976.

Enfin, sur le territoire de l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins, deux autres succursales sont syndiquées. Il s'agit des caisses de Sept-Îles et de Coleraine, près de Thetford Mines.

Dans le premier cas, la convention collective vient à échéance à la fin d'octobre. A Coleraine, on vient tout juste de signer un nouveau contrat de travail.

### Disparités

La faible proportion des travailleurs syndiqués, le morcellement des affiliations (sept centrales ou unions se partagent 43 syndicats) de même que l'autonomie juridique de chaque caisse populaire (aux niveaux patronal et syndical) font que les employés de ce genre d'établissement font face à une

disparité incroyable de conditions de travail.

Ces écarts, souvent perceptibles d'une caisse à l'autre, sont particulièrement éloignés au chapitre des salaires. Autant de source patronale que syndicale, on confirme que les salaires des employés de caisses Pop vont du salaire minimum légal à des conditions très avantageuses.

Un exemple moyen: celui des employés de la caisse populaire Saint-Thomas-d'Aquin, actuellement en grève. Au moment du débrayage, les salaires se répartissaient comme suit:

— commis (de \$86 par semaine à l'engagement à \$111.25 après six ans);

— caissier (de \$102.75 à l'engagement à \$133.25 après six ans);

— caissier principal, commis senior et secrétaire (de \$112 à l'engagement à \$145 après six ans).

A Coleraine, pour les mêmes catégories d'employés, les salaires de départ étaient, avant la signature de la dernière convention: \$84, \$90 et \$110. A la signature du contrat de travail, récemment, ces salaires de départ sont respectivement passés à \$123, \$128 et \$162.

La disparité existe également au niveau de la définition et de la répartition des tâches. Selon les fluctuations du volume d'employés dans chacune des caisses, les caissiers et les commis sont appelés à déborder leur définition de tâche, assumant souvent des responsabilités supplémentaires. Comme pour les salaires, ces situations varient d'une succursale à l'autre.

Dans les caisses non syndiquées (97,3%), la définition des conditions de travail passe par trois paliers hiérarchiques:

— la Fédération des caisses (qui regroupe les 10 unions régionales) demande

à des analystes de mener des enquêtes salariales au niveau provincial. Par la suite, le Conseil de la Fédération fait une proposition aux unions régionales;

— chaque union régionale étudie la proposition et fait rapport aux caisses qu'elle regroupe;

— chaque caisse étant juridiquement autonome, la décision finale quant aux conditions de travail revient à chacun des conseils d'administration des caisses.

S'il existe une "politique salariale" de la Fédération à l'échelle provinciale, les disparités réapparaissent au ni-

veau des décisions finales.

Ces disparités de même que l'obligation légale de procéder à une accréditation syndicale par caisse (interdiction d'accréditer régionalement) constituent au moins deux facteurs du peu de motivation syndicale dans le secteur des caisses Pop.

## Demande de conciliation dans deux Miracle Mart

Les quelque 350 employés des deux magasins Miracle Mart de Québec viennent de demander l'intervention du conciliateur du ministère du Travail, après une seule séance de négociation avec l'employeur. Le droit de grève leur sera acquis le 16 novembre.

Ces syndiqués appartiennent à l'Union des employés de commerce (FTQ). Leur dernier contrat de travail est venu à échéance, le 29 août.

Le porte-parole syndical, M. Michel Arsenault, a révélé que les travailleurs des deux magasins de Québec demandent une augmentation minimale de \$25 par semaine pour un contrat d'un an, de même qu'un rattrapage qui permettrait d'en arriver à

une parité avec le nouveau contrat que négocient les employés montréalais de Miracle Mart.

En tout, les demandes syndicales totalisent une augmentation hebdomadaire de \$40 pendant un an.

Dans le cas des négociations montréalaises de Miracle Mart, c'est l'employeur qui vient de demander la conciliation. A Québec, la partie syndicale a décidé de prendre les devants.

## Grève à l'Hydro de N.-E.

HALIFAX (PC) — Quelque 1.300 employés de l'Hydro-Nouvelle-Ecosse ne se sont pas présentés au travail, hier, afin d'appuyer leurs revendications salariales.

Un de leurs représentants, M. Chester Sanford, a déclaré qu'ils ne retourneraient pas au travail tant qu'un nouvel accord n'interviendrait pas entre leurs représentants et les dirigeants de l'Hydro.

M. Sanford a évoqué de plus la possibilité de pannes de courant dans la région de Halifax-Dartmouth en raison d'un manque d'entretien.

## OMNIPRATICIENS demandés

pour la POLYCLINIQUE VISION SANTE CHAREST

210 est, boul. Charest

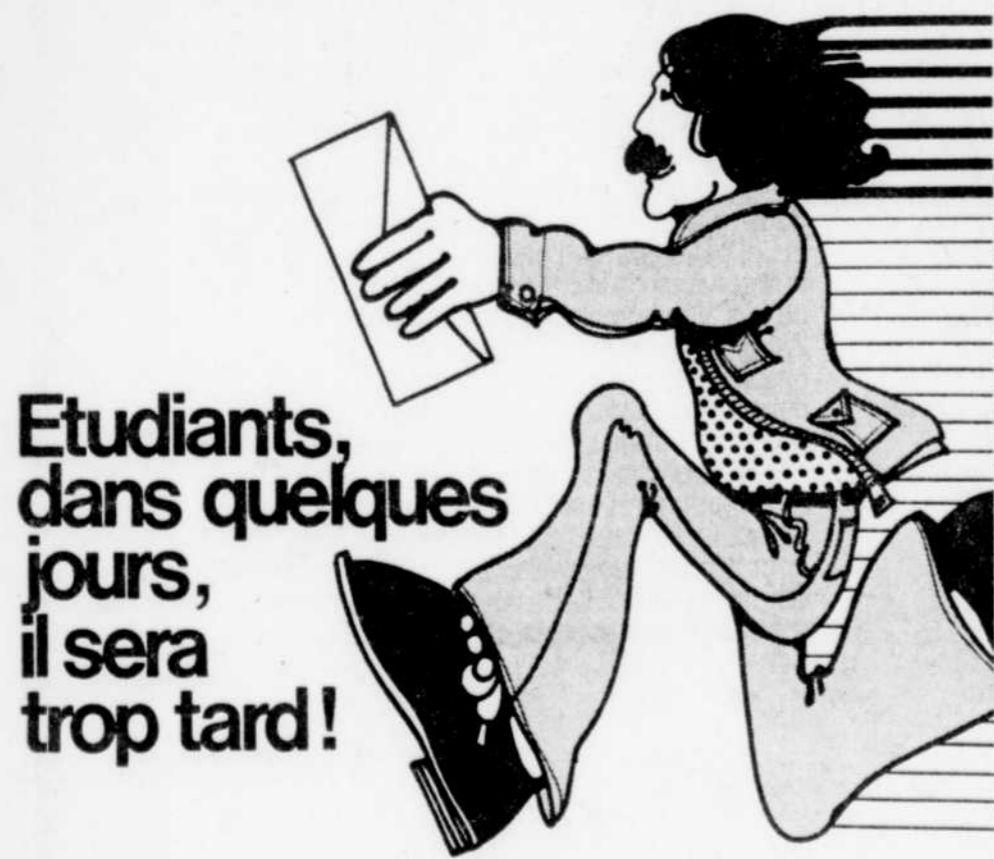
(face à la Gare Centrale d'autobus)

- Suite entièrement aménagée, climatisée à prix très raisonnable.
- Déjà établis: anesthésiste, dentiste, radiologiste, ophtalmologiste, optométriste, opticien d'ordonnances, podiatre, audio-prothésiste, pharmacie.

Pour informations, s'adresser à:

**529-2964**

## Prêts et bourses



Etudiants, dans quelques jours, il sera trop tard!

La date limite pour faire votre demande est le 30 septembre.

Le Service des prêts et bourses aux étudiants du ministère de l'Éducation accorde chaque année une aide financière aux étudiants désireux d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures, et dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes. Cette aide est attribuée aux étudiants sous forme d'un prêt garanti et d'une bourse en rapport avec les besoins de chacun. Si vous avez demandé de l'aide en 1974-75, vous avez reçu un formulaire qui porte votre identification personnelle. Le traitement de votre demande sera plus rapide si vous complétez ce formulaire. Retournez-le dès maintenant.

Si vous n'avez pas encore votre formulaire, vous pouvez vous en procurer un immédiatement dans tous les collèges et toutes les universités du Québec ainsi que dans les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation. Complétez-le et retournez-le dès maintenant.

**Ça presse!**

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation  
Service des prêts et bourses aux étudiants  
Édifice G, 22<sup>e</sup> étage, Québec G1R 5A5  
Tél.: 643-3750

**DEVENEZ RADIO AMATEUR**

facilement et rapidement en classe ou par correspondance

**DEBUT DES COURS CETTE SEMAINE**

rencontrez-nous aux GALERIES CHAGNON

**LES SERVICES V.E. INC.**

C.P. 9573 Ste-Foy 418-658-7388

Permis Ministère de l'Éducation 669507

PARLES, PARLES, JAWS, JAWS, JAWS.

MOI J'AI FAÏM D'UNE BONNE VOITURE!

P.S. CHEZ FOURNIER, ÇA NE TOURNERA PAS EN QUEUE DE POISSON!

**fournier** AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis, 837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - CORDORA  
GRAN FURY - FURY - VALIANT  
DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE

# Comme au Far-West, nous avons nos voleurs de bétail

par Guy DUBÉ

La Sûreté du Québec tient à mettre les cultivateurs en garde contre les "amateurs de viande fraîche" qui, cha-

que automne, s'attaquent aux troupeaux de bêtes à cornes.

Ces voleurs de bétail opèrent habituellement de nuit et travaillent rapidement et

silencieusement.

Ainsi, pour tuer et dépecer sur place une vache bien "viandée", il ne leur faut en moyenne que 30 minutes.

A son lever, si matinal soit-il, le cultivateur n'y peut rien, si ce n'est que de ramasser les restes encore chauds de l'animal disparu.

Dans d'autres cas, la bête est emmenée debout jusqu'à un camion et sera probablement vendue en vie, soit par voie de vente aux enchères ou autrement.

Cette année, dans la seule région de Rimouski près d'une dizaine de plaintes du genre ont été enregistrées par la SQ de l'endroit. L'an dernier, une trentaine de bêtes à cornes avaient été volées.

### Prévention

Dans un dépliant que la Sûreté du Québec, district de Québec, vient de publier en collaboration avec le minis-

tère québécois de l'Agriculture, il est recommandé ce qui suit:

— soyez en mesure d'exercer une surveillance constante sur le bétail;

2— vérifiez et comptez régulièrement votre troupeau

— l'automne, rapprochez les animaux de la ferme, autant que possible;

4— gardez les animaux hors des zones de chasse;

— soyez en mesure de pouvoir identifier vos animaux par une marque particulière;

6— si vos animaux se trouvent près des routes, redoublez de surveillance;

7— notez le signalement et le numéro matricule de tout véhicule suspect;

8— faites identifier toute personne inconnue qui se présente chez vous ou circule sur vos terres, et prenez-en note;

— vous êtes en droit d'empêcher ou d'éloigner un intrus d'aller et venir dans votre ferme sans autorisation, en ne faisant usage que de la force nécessaire (Art. 41, C. Cr.);

11— Vérifiez régulièrement clôtures et enclos.

### Action policière

Les forces policières affecteront tout leur personnel disponible aux surveillances et blocages de routes, principalement celles qui sont renommées où il y a de la chasse.

Les policiers effectueront plusieurs visites chez les éleveurs d'animaux de boucherie.

Une surveillance étroite sera exercée sur le voleur d'animaux connu.

Le vol des animaux est passible jusqu'à 10 ans d'emprisonnement (valeur de plus de \$200) et deux ans d'emprisonnement (valeur de moins de \$200), selon les articles 283 et 294 du Code criminel.

"Cette loi sera appliquée de façon très rigoureuse", souligne le dépliant de la Sûreté du Québec.

## La Cour d'appel maintient la sentence de Henri-G. Poulin

par J.-Claude RIVARD

Condamné à deux ans moins un jour de prison pour avoir détourné à son propre usage une somme de \$27,500 dans le but de frauder la Banque de Montréal, l'homme d'affaires québécois, Henri-Georges Poulin, n'a guère eu de veine en Cour d'appel.

Les juges Georges Montgomery, Laurent Bélanger et Yves Bernier ont maintenu le jugement rendu le 20 février dernier, par le juge Anatole Corribeau, de la cour des sessions de la paix.

Au cours du procès, Poulin s'était déclaré administrateur de plusieurs entreprises, notamment du Restaurant La Bourgogne, de Sainte-Foy. C'est à ce titre qu'il avait réclamé une réduction de sentence. La Cour d'appel a estimé que la sanction prolongée lui semblait toutefois juste et raisonnable.

Quant à l'un de ses témoins, l'expert en graphologie Paul Rioux, il en a pris pour son rhume. Le juge Bernier lui a, pour sa part, reproché d'avoir adopté dans toute cette affaire une attitude servile alors que sa fonction aurait dû être d'éclairer le tribunal, en toute impartialité, et non pas de servir l'une des parties. Se basant uniquement sur trois échantillons d'écriture de l'accusé, M. Rioux en était venu à la conclusion que la signature apparaissant sur les documents produits en preuve n'avait pas été tracée par l'accusé. Témoinant pour le compte de la poursuite, le graphologue André Munch n'en est pas du tout arrivé à la même conclusion.

Celui-ci a plus spécialement différé d'avis avec son collègue en ce qui concerne une théorie voulant qu'une personne instruite ait une écriture moins harmonieuse et égale qu'une personne peu instruite.

### La cause

Selon la preuve, la Banque de Montréal succursale de Saint-Georges de Beauce, aurait déboursé \$27,500 sur la foi de quatre billets (et de leurs renouvellements) et documents accessoires qui se sont avérés des faux, pendant

## L'enquête du coroner sur la mort de Dion, fixée à jeudi

L'enquête du coroner sur le meurtre de M. Yvon Dion, âgé de 35 ans, de Charlesbourg, a été fixée à jeudi prochain. Me J.-Armand Drouin l'a mentionné, hier, après que Gilles Saint-Gelais, âgé de 24 ans, de la rue De la Capricieuse, à Québec, eut comparu devant lui.

Saint-Gelais est détenu comme témoin important en rapport avec ce meurtre qui s'est déroulé sur les Plaines d'Abraham, le 10 septembre dernier. Il a été rejoint le même jour à Saint-Jean-Christostome, dans le comté de Lévis, et il était en possession de l'auto de la victime et de ses papiers.

Dion a été poignardé à plusieurs reprises avec un petit couteau servant à peler les légumes. Deux coups ont atteint le cœur. Le couteau a été trouvé sur les lieux du crime et la lame était brisée en deux.

la période qui s'est écoulée entre le 15 février 1971 et le 15 janvier 1972.

L'accusé aurait agi grâce à la complicité de René Palardy, ex-gérant de cette succursale bancaire.

Les faux documents soumis à la cour sont d'abord un billet de \$4,500 (15-11-1971) censément signé par un dénommé André Veilleux, cultivateur de Saint-Victor. Cette personne n'a signé ni billet, ni retiré d'argent.

Il y a eu un déboursement sur billet de \$8,500 censément autorisé par l'entrepreneur forestier Lucien Roy de Beauceville. Celui-ci n'a rien autorisé.

Dans chaque cas, il y avait une lettre de garantie signée par l'accusé Henri-Georges

Poulin et attestée par le gérant de banque René Palardy.

Témoinant avec la protection de la cour, Palardy a déclaré que l'accusé était l'instigateur et le bénéficiaire des faux billets. A ce moment, Poulin était endetté d'au moins \$50,000 à la banque, pour des emprunts personnels, des emprunts de ses compagnies, des emprunts pour divers parents dont il s'était porté caution.

Menaçait le gérant de banque de faire faillite, l'accusé aurait conçu l'idée de procéder par billets faits à l'ordre de noms fictifs. M. Palardy aurait autorisé cette façon de procéder et les noms fictifs auraient été choisis, au hasard, dans un bottin téléphonique.

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**  
Vente d'échantillons très variés

**à 1/2 PRIX**  
Quantité limitée.

**CAMILLE BERGERON**  
Édifice Caisse Populaire,  
**MUSIQUE ENR.**

856 - 9<sup>e</sup> Avenue, Charny - 832-0329

**LIVRAISON IMMEDIATE**

Modèle de Luxe  
couleurs: rouge flamme,  
beige.

**\$35<sup>50</sup>** chaque

VENDU PAR  
GROUPE DE 3  
TRANSPORT EN SUS

DELUXE

SUPERPOSE

LOCKERETTE

2 DANS 1

**MINO & ASSOCIÉS**

Ameublement de bureau neuf et usagé - Vente et location  
164, rue St-Adelard, Québec 3 ■■■ Tel.: 525-4741

**AUSSI AUTRES PRODUITS**  
**ETAGERES FIXES**  
**OU MOBILES**  
"rack" d'entrepôt

# Besoin d'aide à l'achat d'une maison?

## Parlez-en dès aujourd'hui à votre constructeur ou à votre prêteur.

Il faut d'abord bien comprendre que cette aide ne s'applique qu'aux familles à revenu moyen qui ont au moins un enfant à charge.

Nous ne pouvons pas accorder cette aide aux familles dont le revenu dépasserait le maximum acceptable, ni pour l'achat d'une maison dont le coût excéderait une certaine limite.

Ces revenus et coûts maximums varient sensiblement d'une région à l'autre du Canada. Ainsi, à Montréal, le revenu maximum acceptable d'une famille peut atteindre \$16,668. De même, le coût d'une maison peut être, lui, de \$29,000. Pour connaître les maximums acceptables dans votre région, faites-nous parvenir le coupon ci-contre.

Donc, pour bénéficier de notre aide, vous devez avoir une famille, un revenu moyen, et faire l'achat d'une maison neuve à prix raisonnable.

Il est aussi possible que dans une ville où les prix sont très élevés, vous fassiez l'acquisition d'une habitation en copropriété ou d'une maison en rangée.

Nous pouvons vous aider de deux façons. Nous pouvons réduire votre versement initial à 5% de la valeur de la maison en garantissant jusqu'à 95% votre emprunt vis-à-vis des caisses populaires, banques, compagnies de fiducie,

d'assurance ou autres prêteurs. De plus, nous vous accorderons une allocation maximum de \$100 par mois pour réduire vos paiements hypothécaires.

Cette allocation peut ramener vos paiements hypothécaires à environ 25% de votre revenu familial.

Voyez maintenant comment vous pouvez profiter de cette aide.

Parlez-en dès aujourd'hui à un constructeur de votre région. Il vous proposera des modèles de maisons répondant aux maximums acceptables et vous pourrez alors par son entremise faire votre demande d'aide au gouvernement fédéral.

Par contre, vous préférez peut-être construire vous-même votre maison, suivant les normes de la Loi nationale sur l'habitation, ou avoir recours aux services de votre propre constructeur. Dans ce cas, vous pourrez quand même profiter de l'aide du gouvernement fédéral lorsque vous emprunterez les sommes nécessaires d'une caisse populaire, d'une banque, d'une compagnie de fiducie, d'assurance ou d'un autre prêteur.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur ce programme ainsi que sur les autres formes d'aide fédérale et provinciale pour l'achat d'une maison, communiquez avec le bureau de la SCHL de votre région ou avec un membre d'une association de constructeurs.

La Société centrale d'hypothèques et de logement  
Boîte postale 9975  
Ottawa, Ontario, Canada K1G 9Z9

Veuillez m'adresser de plus amples renseignements, y compris la liste des coûts et revenus maximums acceptables en rapport avec votre programme d'Aide-accession à la propriété.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Prov \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

# SCHL



Société centrale d'hypothèques et de logement  
l'honorable Barney Danson,  
ministre.

Central Mortgage and Housing Corporation  
Hon. Barney Danson,  
Minister.

DE TEMPS EN TEMPS,  
LE RESTAURANT...

ÇA CHANGE!

POUR SAVOIR OU ALLER,  
LISEZ NOS PAGES  
GASTRONOMIQUES  
DU SAMEDI.

LE SOLEIL

# ingénieux

## LA QUÉBÉCOISE

Accumulez 30% en coupons-prime et achetez le microsillon de votre choix avec 30% de rabais.

Renseignements supplémentaires à l'endos

# 5%

COUPON-PRIME

Procurez-vous gratuitement votre catalogue « DISCO/CHOIX » chez votre marchand de tabac ou encore en écrivant à:

**Disco-Choix**

Société des Tabacs Laurentiens inc.  
144 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

# LA QUÉBÉCOISE

## LA QUÉBÉCOISE s'associe à la chanson et vous offre de 30% à 50% de rabais à l'achat de vos disques.

### COMMENT PROCÉDER:

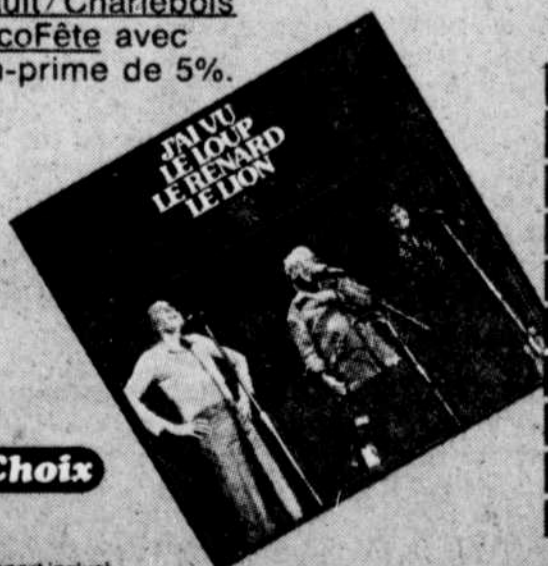
1. Vous demandez sans aucune obligation d'achat votre catalogue Disco-Choix en postant le bon de commande apparaissant au bas de cette annonce.
2. Dans ce catalogue comprenant 200 titres en vogue vous choisissez le ou les disques que vous désirez recevoir.
3. Vous amassez 6 coupons-prime de 5% contenus dans les paquets de cigarettes La Québécoise.
4. Vous faites parvenir à Disco-Choix vos 6 coupons-prime plus un chèque couvrant le prix du disque choisi tel qu'il apparaît dans le catalogue à la colonne « Prix Disco-Choix ». Et vous recevez votre microsillon dans les délais normaux du service postal.

Certains microsillons sont offerts à 50% de rabais et exigent 10 coupons-prime de 5%.  
La plupart des titres offerts au catalogue Disco-Choix sont également disponibles sur cartouche 8 pistes.

### OFFRE EXCEPTIONNELLE

#### Économisez \$6.00

Plus de 40% de rabais sur l'album-double Leclerc/Vigneault/Charlebois à la SuperFrancoFête avec un seul coupon-prime de 5%.



PRIX RÉGULIER  
**\$14.00**  
(Taxe incluse)

PRIX **Disco-Choix**  
**\$8.00**  
(Taxe, manutention, transport inclus).

Remplissez sans tarder le bon de commande ci-dessous et joignez-y un seul coupon-prime de 5% que vous obtiendrez en achetant un paquet de La Québécoise.

Expédier à: **Disco-Choix**

Société des Tabacs Laurentiens  
1440 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, Qué.

**BON DE COMMANDE**

Je désire recevoir l'album double de Leclerc/Vigneault/Charlebois à la SuperFrancoFête.

J'inclus un seul coupon-prime de 5% ainsi que mon chèque ou mandat poste au montant de \$8.00.

Je désire recevoir gratuitement le dernier catalogue Disco-Choix sans aucune obligation de ma part.

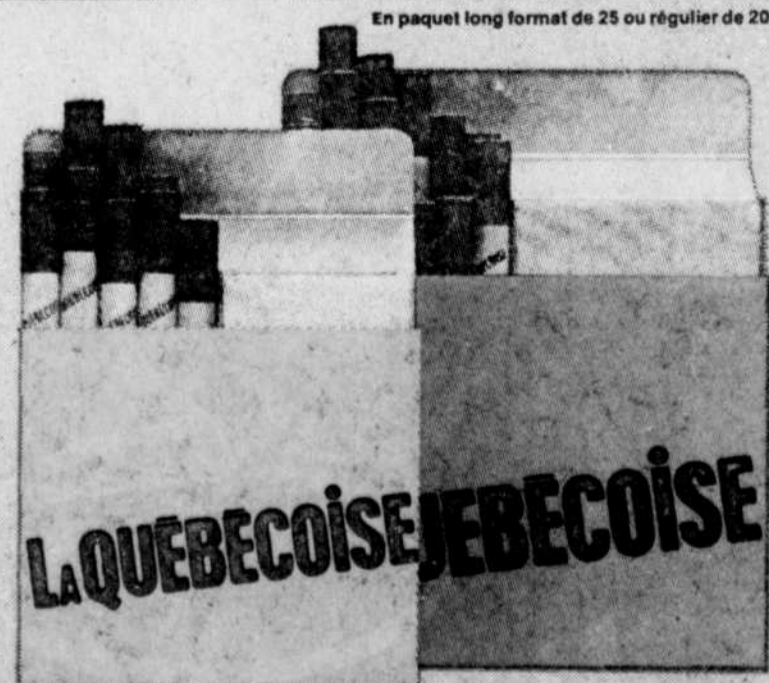
N° DE COMPTE: \_\_\_\_\_

NDM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

SIGNATURE: \_\_\_\_\_



*une présence qui s'affirme!*

# Hausse marquée du taux de criminalité, à Québec

par Guy DUBE

La criminalité a accusé une hausse générale de près de 20 pour cent, l'an dernier, dans la ville de Québec, par rapport aux chiffres de 1973.

C'est ce qui se dégage du rapport annuel (1974) du Service de police de la ville de Québec, que le directeur Jean-Charles Vanhoutte a remis au maire Gilles Lamontagne, hier.

Souhaitant que la vieille capitale n'a pas été exemptée de la recrudescence du

crime notée généralement au Canada et aux États-Unis (augmentation de 19,7 pour cent des infractions criminelles), M. Vanhoutte a constaté par contre une forte diminution des infractions relatives aux règlements municipaux.

Cette diminution de 77 pour cent de (45,855 en 1973 à 10,488 en 1974) s'explique par le fait que, depuis le dernier amendement du Code de la route obligeant les policiers à l'interception obligatoire des véhicules qui commettent des infractions, la tâche

est rendue beaucoup plus ardue pour les agents.

Les membres du Service de police ont répondu à un grand total de 251,048 plaintes et effractions, en 1974, et ceci malgré la forte diminution occasionnée par l'amendement au Code de la route.

Pour leur part, les crimes dits "contre la personne" ont subi une augmentation de 10 pour cent: cinq meurtres, 21 tentatives de meurtre, 17 viols, trois tentatives de viol. En tout, 777 délits "contre la

personne", comparativement à 697 en 1973.

Les vols par effraction, de leur côté, sont passés de 1,963 à 2,297. Les fraudes ont augmenté de 31 pour cent, passant de 703 à 924.

La vitesse, l'alcool et les imprudences ont causé 38 accidents mortels (39 morts, la plupart des piétons) et 1,531 accidents mineurs (2,123 blessés).

Le directeur Jean-Charles Vanhoutte a tenu à ajouter

que le travail porte principalement sur la prévention, en 1975. "Il devient de plus en plus impérieux de sensibiliser la population sur le rôle de chaque individu pour la prévention du crime, particulièrement durant cette décennie qui fait étalage et consommation de violence", a-t-il relaté.

La ville de Québec couvre une superficie de 35 milles carrés (269 milles de rues). La population est de 187,833 (légère diminution sur 1973,

alors qu'elle était de 187,998).

Le budget du Service de police est passé de \$7,861,908 en 1973, à \$9,154,896 l'an dernier, ce qui porte le coût per capita à \$48,74, selon les estimés budgétaires. Compte tenu de l'augmentation des effectifs (35 policiers de plus en 1974), le nombre de policiers par mille de population est passé de 2,26 en 1973, à 2,43 en 1974.



Garnier de Paris vous conseille  
**Cristal Color**

Cristal Color est le seul shampoing colorant qui contient de la moelle... la moelle Garnier. La moelle Garnier est une substance naturelle, riche en éléments revitalisants. Elle pénètre en profondeur, dans le cheveu et le nourrit. Elle lui donne une brillance, un éclat qui s'ajoute à la luminosité naturelle des nuances Cristal Color qui embellit votre chevelure et votre visage.

D'ailleurs, il est recommandé entre 2 shampoings Cristal Color d'utiliser chaque semaine les shampoings moelle Garnier. Pour les cheveux Gras, Normal, Secs & anti-Pelliculaire.

Le méchier Cristal Color vous propose 24 coloris tous naturels et délicats.

En vente dans les pharmacies et dans les parfumeries et magasin de produits de beauté.

IMPORTATEUR  
**AGENCE RAINIER**  
ENR.

## Sexagénaire condamné à 20 mois pour parjure

par J.-Claude RIVARD

A moins qu'il n'en appelle de la sentence de vingt mois d'emprisonnement prononcée contre lui, le 24 février 1974, par le juge Gilles La-

Haye, de la cour des sessions de la paix, un sexagénaire de Beauville, devra s'en aller à l'ombre.

Ce qu'on reproche à M. Polycarpe-Henri Gravel, c'est

de s'être parjuré devant le tribunal civil, dans un procès qui a fait couler de l'encre aux quatre coins de l'Estrie: l'affaire de la vente de l'Hotel Windsor, d'Acton Vale.

Devant la cour supérieure où siégeait le juge Jacques

Dufour, pour une cause ayant trait à la demande d'annulation d'un acte de vente de l'Hotel, il aurait formellement nié avoir reçu \$25,000 "par dessous la couverture" au cours de la transaction, en plus du montant de \$250,000

établi comme prix de vente.

Le juge LaHaye, qui vient d'être confirmé par trois juges de la Cour d'appel, avait entendu plusieurs témoins et en était venu à la conclusion que le vendeur de l'établissement s'est bel et bien parjuré lorsqu'il a témoigné devant la cour supérieure.

On en est venu à la conclusion que le témoignage de l'acheteur de l'établissement, M. Jean-Marie Dubois, a été adéquatement corroboré par une preuve circonstancielle: plusieurs témoins l'ont vu, à divers moments, en possession d'une partie ou de tout le total des \$25,000 qui devaient être exigibles "sous la couverture" au moment de la signature de l'acte de vente, chez le notaire.

De la preuve, les juges Edouard Rinfret, Jean Turgeon et André Dubé ont retenu que l'intimé a définitivement menti au tribunal dans le but d'épargner la somme de \$25,000.

## Danjou confesse un crime d'incendie

par Lucien LATULIPPE

Robert Danjou, âgé de 29 ans et sans adresse, a confessé, hier, avoir mis le feu au chalet de M. Léo Bélanger, avant-hier, à Saint-Michel de Beauport. Il a toutefois nié avoir posé le même geste dans le cas du chalet de Maurice Vachon, situé dans la concession Sainte-Marie de Beauport.

son frère et il a réalisé qu'il y avait un panneau dans la porte et dans une fenêtre. Il est descendu de son auto et il s'est approché. Il a entendu marcher et un individu lui est apparu dans la porte.

Le témoin dit qu'il a eu peur et qu'il s'est empressé

de remonter dans son auto. L'individu l'a suivi. Il était armé d'un couteau et il frappait dans la vitre de la portière en disant: "Je vais te tuer".

M. Bélanger est parvenu à mettre son moteur en marche et il est parti pour revenir 10 minutes plus tard avec la police. Le chalet était en feu.

Le suspect a été retracé dans un autre chalet, à environ 200 pieds de là. Il a déclaré avoir répandu de l'essence dans le chalet et avoir mis le feu avec une allumette.

Au sujet du chalet de M. Vachon incendié le 11 juillet dernier, M. Danjou ne se souvient pas y avoir été. La tête dans les mains il a dit au commissaire qu'à cette date, il était hospitalisé. C'est avec réticence qu'il a reconnu qu'il était interné à Saint-Michel-Archange. Il n'a toutefois pas voulu avouer qu'il avait pu s'échapper à la date

de l'incendie.

Auparavant, le détective Boivin, de la police de Beauport était venu dire au commissaire Delage que Danjou lui avait tracé, parfaitement, la disposition intérieure du chalet de M. Vachon. M. Boivin était assisté des agents Blackburn et Breton, de l'escouade du crime contre la propriété de la Sûreté du Québec, section des incendies criminels. Me Gilles Garneau, de l'étude Narcisse Proulx, était l'avocat du suspect et il a demandé la protection de la Cour pour son client.

### Surveillance accrue

Grand, mince et paraissant excessivement nerveux, le jeune homme comparait devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies, qui a recommandé à Me Pierre Trahan, représentant du ministère de la Justice, de porter contre le suspect les accusations qui s'imposent et il a aussi suggéré de faire subir au suspect des examens psychiatriques.

Avant-hier matin, M. Paul-Emile Bélanger, du 340 boulevard Rochette, à Beauport, s'est présenté au chalet de

**COURS DE DANSE**  
(groupe) \$1.00  
leçon

Le dimanche (loisir paroissial), Ste-Foy: inscription salle paroissiale Notre-Dame de Foy, Route de l'Église, Dimanche soir 7.30h. Tél.: 688-9997 - 688-0006

### IL NE CRAINT PLUS LE "13"

Un Québécois, qui craignait le chiffre "13", ne souffre plus de cette superstition. C'est en effet vendredi le 13 juin dernier, qu'il eut la bonne fortune de fixer son choix pour sa maison neuve, sur un merveilleux système de chauffage à l'électricité Flamidor, vraiment le plus intéressant qui soit. (ANN.)

- Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

**Sears**

Où les photographies sont faites avec art...



Faites faire des portraits maintenant pour donner à Noël!

**Un portrait 8 x 10 de votre enfant**

Adultes et Familles aussi

**99¢** par enfant

**\$1.99** par adulte

plus 50¢ frais de manutention par portrait

**Qualité excellente  
Prix extraordinaire**

Le portrait de votre enfant pris avec films et matériaux Eastman "Professional" Ektacolor et nos fonds tout nouveaux en couleurs "Dynamic" qui vous assurent une fidélité des couleurs incomparables et un réalisme étonnant jamais vu auparavant. Il vous faut voir cette aubaine pour y croire!

Du mardi 23 septembre au samedi 27 septembre incl.

- Aucune obligation d'achat de portraits additionnels.
- Portraits supplémentaires disponibles à des prix raisonnables.
- Limite: une offre spéciale par enfant - deux par famille.
- Portraits de groupe: 99¢ pour chaque enfant additionnel, \$1.99 pour chaque adulte.
- Choix de poses.
- Faites votre choix de portraits finis, pas d'épreuves.
- Limite d'âge - d'enfant - 3 semaines à 14 ans.

**Sears**

Jours et horaires des photographes!  
Mardi, mercredi: 9.30 à 5.30  
Jeudi, vendredi: 9.30 à 8.00  
Samedi: 9.00 à 4.00

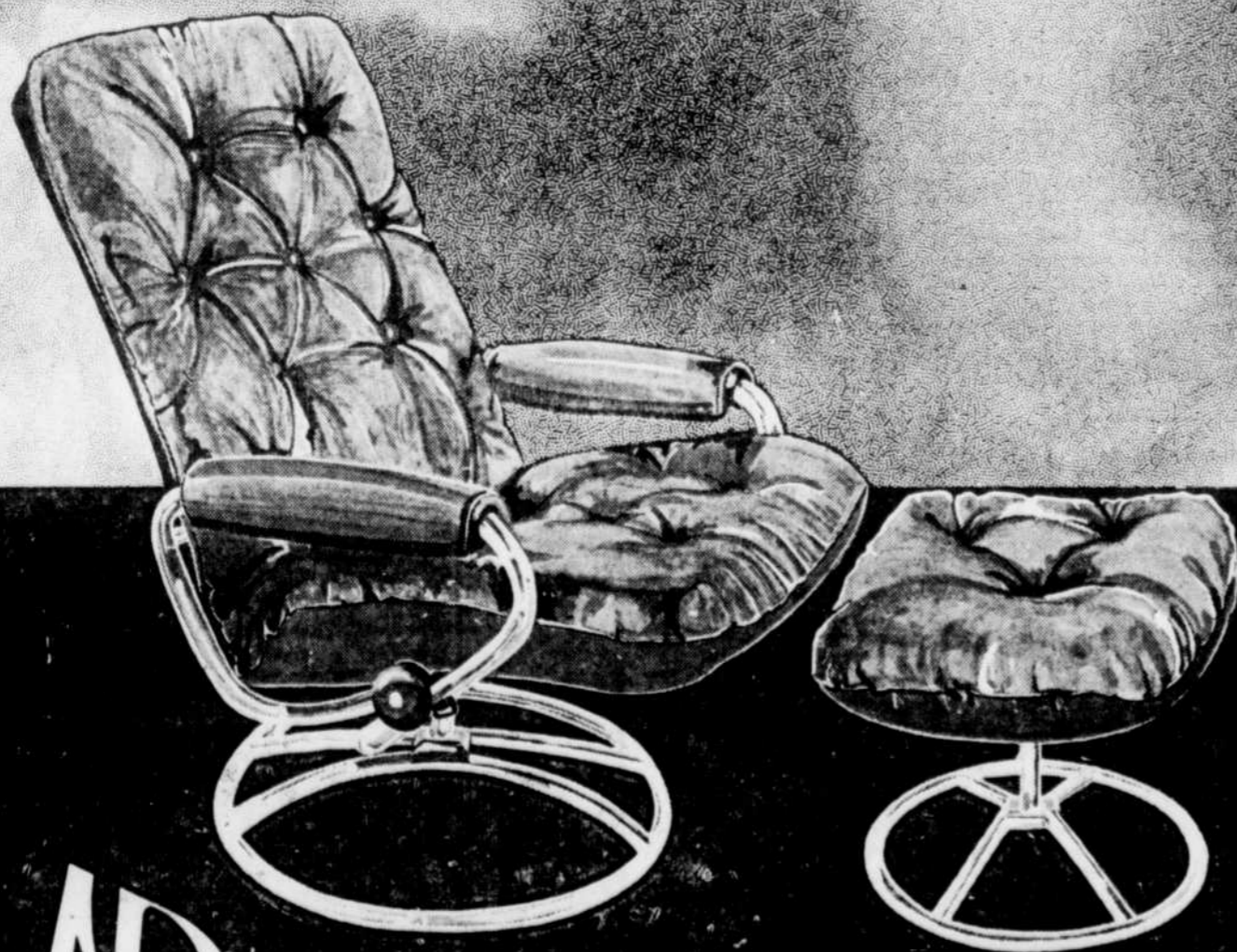
Simpsons-Sears Ltd.

fait pour y vivre

J.E. Ekomes est un célèbre producteur de meubles norvégien qui a réalisé un fauteuil à la mesure de ses exigences personnelles de design et de confort. Le résultat est une chaise à positions multiples et un tabouret montés sur socles métallisés et recouverts de cuir véritable.

Ce duo de confort est disponible en marron ou en noir.

Au Nouveau Décor, nous avons toute une gamme de meubles faits pour y vivre.



**ND**

NOUVEAU DÉCOR MEUBLES INC.  
43 Ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis, G6V 4Z4, Tél.: 837-9381.



LA LAINE...

le choix naturel...



jamaïs regretté PURE LAINE VIERGE

## Tweed d'hiver AQUASCUTUM

Un magnifique manteau de coupe ajustée, double croisé. Confection en tweed 100% laine de qualité dans le brun/beige. Large col très emmitouflant en véritable chat sauvage naturel. Optez pour ce modèle très mode pour l'homme à la recherche de la qualité. Tailles: 38 à 42 (court) et 38 à 46 (régulier). 395.00

## Chic complet PROGRESS BRAND

Pour satisfaire à l'élégance de l'homme de bon goût, un complet de très haute qualité taillé dans un tissu 100% laine pure vierge offrant le classicisme de la coupe. Veston à deux boutons et revers avec fines piqûres simples. Pantalon avec poches horizontales, jambes très légèrement évasées. Tonalités: gris-bleu ou marine. Tailles: 36 à 42 (court) et 38 à 46 (régulier). 185.00

R. 23, r-de-ch. Centre-Ville tél.: 524-5121  
et r. 823, Place Laurier 1er, tél.: 651-7070.

Utilisez votre carte Paquet, elle facilite vos achats. Notre plan 'mise de côté' vous permet de réserver votre achat moyennant un acompte.

CENTRE-VILLE  **Paquet** PLACE LAURIER  
PLUS PRÈS DE VOUS...

# le coût de la vie nuit au bénévolat

par Tom FRECHETTE

La masse remuante des quelque 800.000 Québécois qui s'adonnent au bénévolat pour venir en aide à leurs semblables sous une forme ou sous une autre, voit ses rangs décimés légèrement peut-être, mais d'une façon continue, par la faucille d'un coût de vie trop élevé.

Des responsables d'organismes structurés envisagent, pour enrayer la vague des défaits, la possibilité de créer des mécanismes de compensation surtout pour le transport qui s'avère très dispendieux avec les hausses des primes d'assurance et particulièrement de l'essence.

A la suite d'une analyse de la situation, quelques dames mandatées à un poste de recherche ou à la présidence d'un organisme régional sont d'avis que la légion de travailleurs bénévoles pour le bien-être de la société a déjà beaucoup de mérite à donner du temps libre, mais il ne faudrait pas aller jusqu'à exiger que les bénévoles paient leurs frais de déplacements qui deviennent onéreux à la longue pour plusieurs.

A Québec

A Québec en particulier, ils seront reçus à l'hôtel de ville et au Foyer du Grand-Théâtre.

Dans les prochains jours, des programmes différents d'activités se dérouleront dans les régions du Québec. A plusieurs endroits, des réceptions civiques seront réservées aux bénévoles.

Le clou de la semaine sera posé mercredi prochain, à 20h, alors qu'une soirée d'information sera tenue à l'amphithéâtre du complexe G. A la suite de la projection de diapositives, 8 panélistes seront à la disposition de l'assistance pour répondre aux questions qu'elle voudra bien poser.

Pour donner plus de relief à cette campagne de sensibilisation, deux kiosques d'information seront installés dans deux centres commerciaux de Québec et de la banlieue. Au Fleur de Lys, le kiosque sera ouvert du lundi au vendredi, et au centre Laurier, du jeudi au samedi.

### Tribut d'hommage

Ces propos ont été tirés d'une table ronde regroupant une dizaine de femmes d'Ottawa, de Montréal, de Granby, de Québec, de Lévis, qui s'étaient réunies jeudi dans la capitale provinciale à l'occasion de la proclamation de la semaine de l'action bénévole, qui aura lieu du 22 au 27 septembre à la grandeur de la province.

En formulant le décret, le ministre des Affaires sociales, M. Claude-E. Forget, a voulu rendre hommage aux bénévoles et leurs rendre un témoignage de reconnaissance pour les nombreux services qu'ils rendent à la communauté québécoise.

Le ministre a souligné que le gouvernement ne peut et ne pourra jamais remplir toutes les tâches. C'est pourquoi il reste beaucoup de place pour l'action bénévole qui permet de réaliser un certain idéal de solidarité sociale.

La semaine de l'action bénévole a été placée sous la présidence d'honneur de Mme Mary Lamontagne, l'é-

pouse du maire de la ville de Québec.

Dans les prochains jours, des programmes différents d'activités se dérouleront dans les régions du Québec. A plusieurs endroits, des réceptions civiques seront réservées aux bénévoles.

A Québec

A Québec en particulier, ils seront reçus à l'hôtel de ville et au Foyer du Grand-Théâtre.

Dans les prochains jours, des programmes différents d'activités se dérouleront dans les régions du Québec. A plusieurs endroits, des réceptions civiques seront réservées aux bénévoles.

Pour donner plus de relief à cette campagne de sensibilisation, deux kiosques d'information seront installés dans deux centres commerciaux de Québec et de la banlieue. Au Fleur de Lys, le kiosque sera ouvert du lundi au vendredi, et au centre Laurier, du jeudi au samedi.

### Tribut d'hommage

Ces propos ont été tirés d'une table ronde regroupant une dizaine de femmes d'Ottawa, de Montréal, de Granby, de Québec, de Lévis, qui s'étaient réunies jeudi dans la capitale provinciale à l'occasion de la proclamation de la semaine de l'action bénévole, qui aura lieu du 22 au 27 septembre à la grandeur de la province.

En formulant le décret, le ministre des Affaires sociales, M. Claude-E. Forget, a voulu rendre hommage aux bénévoles et leurs rendre un témoignage de reconnaissance pour les nombreux services qu'ils rendent à la communauté québécoise.

Le ministre a souligné que le gouvernement ne peut et ne pourra jamais remplir toutes les tâches. C'est pourquoi il reste beaucoup de place pour l'action bénévole qui permet de réaliser un certain idéal de solidarité sociale.

La semaine de l'action bénévole a été placée sous la présidence d'honneur de Mme Mary Lamontagne, l'é-

**CONFERENCIER  
A.C.J. QUEBEC**



**M. DENIS HARDY**  
M. Denis Hardy MINISTRE DES COMMUNICATIONS sera le conférencier invité lors du souper de l'A.C.J. de Québec, mardi le 23 septembre 1975 à 17h.30, au Cercle Universitaire 65, rue d'Auteuil.  
Sujet: L'IMPACT DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS SUR LA VIE DES CITOYENS. (ANN.)

## L'Estérel vous attend!



Votre ami, notre directeur social, saura vous guider selon votre bon plaisir, vers une vaste gamme d'activités sportives et sociales.

### Il a préparé votre premier nid d'amour.

Une chambre de rêve, claire le jour, télécolorée même la nuit, un lac beau comme une légende, une table inoubliable, des sourires amis, la chaleur d'un vrai foyer. A l'Estérel, on apprend le bonheur complet.

CAR: Piscine intérieure chauffée  
 • Saunas • Golf • Equitation • Tennis • Salle de feu • Patinoire • Ski de fond et alpin • Raquette • Terrasses et balcons d'amoureux, etc SONT A VOUS.

A L'Estérel, on aime ceux qui s'aiment.

Faites de votre voyage de noces un véritable conte des Mille et Une Nuits. Communiquez avec l'hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Co. Terrebonne, Québec. Au téléphone: 814-228-2571 (Sainte-Marguerite), 806-8224 (ligne directe de Montréal).

# L'Estérel

Le bonheur vous attend à l'Estérel l'hiver, le printemps, l'été et l'automne.

# LUNDI, 22 SEPTEMBRE JOUR À...

Quantité d'articles utiles et de saison, à un bas prix unique. Le jour: lundi, 22 septembre... L'endroit: Zellers... tant qu'il y en aura!

1.49

Quantités limitées!

### Sucreries en vente

**Biscuits Elk's importés**  
Choisissez votre saveur préférée parmi sept sortes de biscuits anglais importés. En paq. de 6 et de 7 oz.  
**6 PAQ. 1.49**

**Biscuits Fox's**  
Assortiment de biscuits asst. Paq. de 7 ou de 6 oz.  
**4/1.49**

### Aubaines santé/beauté

**Désinfectant Lysol**  
Aérosol de 14 oz d'un désinfectant frais qui désodorise et prévient la moisissure.  
**1.49**

**Fixatif Firm & Free d'Adorn**  
Le nouveau fixatif dans un flacon à jet non aérosol. Efficace durant des heures. Essence ordinaire ou inodore. 222mg.  
**1.49**

**Shampooing V-05 au pH équilibré**  
Un shampooing dont le pH est naturellement équilibré, pour cheveux normaux, gras ou secs. A l'essence de pomme. Flacon de 15.8 oz.  
**1.49**

**Chiffons J-Cloth**

Boîte de 12 chiffons pour mille et un usages. Choix de couleurs.  
**2/1.49**

### Aubaines pour dames

**Trousse de manucure**  
Petite trousse Bath Pack comprenant le coupe-ongles, une pince, un coupe-ongles de pied, une lime à ongles et 5 limes d'émeri.  
**1.49**

**Shampooing Johnson's\***  
Le shampooing doux Johnson's pour bébés, devenu le shampooing familial. Flacon 450 mg.  
\*Marque déposée  
**1.49**

**Poudre Johnson's\* pour bébés**  
Douce, soyeuse et rebelle à l'humidité. Grand contenant de 24 oz.  
\*Marque déposée  
**1.49**

### Aubaines pour dames

**Caleçons en acétate pour dames**  
Coupe standard ou bikini, dans un sachet de 3 pour ce jour à \$1.49. En diverses couleurs. Grs P.M.G.  
Paq. de 3  
**1.49**

**Caleçons bikini en nylon**  
Petits caleçons en nylon pur et extensible, de diverses couleurs, imprimés de motifs. Lavables à la main. Une grandeur.  
**2/1.49**

### Articles ménagers en vente

**Tapis de baignoire**  
Caoutchouc antidérapant de toute sécurité dans la baignoire, durant le bain ou la douche. Or, avacat, bleu ou rose.  
**1.49**

**Pot à jus 48 oz**  
Un pot de 48 oz en pyrex durable décoré d'un dessin de citron et avec couvercle en plastique incassable.  
**1.49**

**Planche à découper**  
Bois franc traité à l'huile, de belle apparence, en 4 grandeurs; 3/4" d'épaisseur. Achetez-en une ou plusieurs!  
**1.49**

### Articles ménagers en vente

**Sacs à déchets**  
Sachet de 10 sacs à poubelle en plastique blanc. Faites des provisions à ce prix!  
**3 sachets 1.49**

**Ramasse-poussière et brosse**  
Modèle en matière plastique or, bleu ou avacat. Porte-poussière et brosse à poignée en bois.  
**1.49**

**Balai Glamour**  
Balai magnétique Glamour de Zellers; brins en plastique, manche en bois.  
**1.49**

**Verre à feu Pyrex**  
Au choix: moule à pain de 48 oz, assiette à tarte de 9 1/2", paquet de quatre bols à meringue de 6 oz, pot à mesurer de 32 oz, tous en pyrex.  
\*Marque déposée  
**1.49**

**Coutellerie en acier inox.**  
Choix de couverts Hash, en quatre décors charmants. Couteaux, fourchettes et cuillers vendus par 8.  
**8/1.49**

### Aubaines pour bébés

**Pantalons pour bébés**  
Polyester pur soit en couleurs unies, soit en dessins jacquard. Bretelles, fermetures à pression.  
**1.49**

**Présent Tommie Tippie**  
Ensemble en plastique comprenant une bavette, un plat et un verre. Or, orange ou bleu décorés.  
**1.49**

**Tasses imbascables**  
Les Tommie Tippie pour bébés qui apprennent à boire. Base lourde, 2 oreilles. Bleu, orange ou or.  
**1.49**

**Protecteur de fiches électriques**  
Capuchon enveloppant prévenant les chocs aux bébés entreprenants, tandis que vous utilisez vos petits électroménagers.  
**1.49**

### Linge de maison en vente!

Aubaine extraordinaire! Au bas prix Zellers

# 6/1.49

Au choix: 6 poignées matelassées de 7" x 7"; 6 lavettes en coton pur tissé, ou 6 débarbouillettes en coton-éponge pur. Divers dessins et couleurs.

**Housses à glissière**  
Housses d'oreillers fermées par une glissière, en divers décors à tenture. 17" x 23" environ.  
**1.49**

### Linge de maison en vente!

Aubaine extraordinaire! Au bas prix Zellers

# 6/1.49

Au choix: 6 poignées matelassées de 7" x 7"; 6 lavettes en coton pur tissé, ou 6 débarbouillettes en coton-éponge pur. Divers dessins et couleurs.

**Flanellette unie de 36"**  
Flanellette de coton pur très douce pour vêtements de nuit, chemisiers, 36" de largeur. Couleurs unies.  
2 VERGES **1.49**

**Flanellette imprimée**  
Flanellette de coton pur de 36" de largeur, en divers motifs et coloris. Lavable à la machine.  
2 VERGES **1.49**

### Aubaines pour dames

**Rideaux de douche**  
Valeur équivalente: \$6! Rideaux de douche en feuille vinylo portant divers décors et couleurs 72" x 70" environ.  
**1.49**

**Polyester à doublure**  
Tissu de polyester pur indécouleur pour doublures. Choix de teintes mode 45" de largeur.  
2 verges **1.49**

**Mouffles tire-plats**  
Mouffles matelassées de 13" de longueur, en diverses couleurs.  
**1.49**

**Panneaux droits en rayonne**  
Panneaux tailleurs en tricot de rayonne pure, avec passe-tringle, 41" de largeur X 45", 63", 81" et 90" de longueur. Blanc seulement.  
**1.49**

### Aubaines pour dames

**Mousse en flocons**  
Mousse de polyuréthane déchetée pour oreillers, jouets, meubles et autres.  
2 LB **1.49**

**Tissus à rideaux et tentures**  
Vaste assortiment de tissus de 45" à 48" pour rideaux et tentures à ce très bas prix spécial.  
**1.49**

### Vente de jouets

**Vêtements mode de poupées**  
Collection de vêtements mode de la plupart des poupées de 11 1/2", y compris Barbie\*, AMBER\* et autres.  
\* Marques déposées  
**1.49**

**Play Doh**  
Pâte à modeler vendue en paquet de 4 boîtes de 6 oz. de couleurs différentes. Propre, non toxique et intouchable.  
2 PAQ. **1.49**

**LIVRES POUR ENFANTS**  
Grand assortiment de livres à couverture rigide pour jeunes de 5 à 8 ans. Titres variés aux goûts de tous.  
**1.49**

### Vêtements pour enfants

**Tricot pour garçons**  
Tricot de nylon pur décorés d'un chiffre en plastique et d'une raie. Manches longues. Blanc, bleu marine, rouge, brun. P.M.G. (2-6x).  
**1.49**

**Tricot imprimé**  
Tricot imprimé à manches longues pour garçons et filles. Couleurs et impressions au pochoir: grs 2-6X. Nylon pur.  
**2/1.49**

### Tricot en nylon

Col roulé en tricot de nylon pur donnant un effet de superpose. Manches longues, choix de couleurs. Grs 4-6x  
**2/1.49**

### Aubaines au rayon de la papeterie

**Plume et briquet Bic**  
Plume de confiance Bic et le tout nouveau briquet Bic au butane, à un seul prix très bas!  
**1.49**

**Encadrements en métal**  
Encadrements dorés en métal, en plusieurs dimensions. Vendus avec passe-partout et vitre. 5" x 7" ou 8" x 10".  
**1.49**

**Marqueurs Bic Banana**  
Jeu de 11 marqueurs de couleurs différentes Bic Banana, utiles et économiques.  
**1.49**

### Articles de quincaillerie

**Jeu de pinceaux**  
Jeu de trois pinceaux: Largeurs 1" x 2" et 3"  
**1.49**

**Ampoules Zellers**  
Nos ampoules exclusives en paquets de 2, 40, 60 ou 100 W.  
4 paq. **1.49**

**Thermomètre**  
Pour l'intérieur ou l'extérieur. Encadrement en métal, chiffres très lisibles, choix de couleurs.  
**1.49**

### Tapisserie en vinyle

Bas Prix Zellers **1.49** Le paq.

Rouleau de 3 verges x 18" en vinyle adhésif, choix de dessins et de couleurs.

### Aubaines pour dames

**Arrosoir douche/shampooing**  
Tuyau arrosoir pour shampooing ou douche.  
**1.49**

**Ruban enduit de vinyle**  
Pour mille et un usages à l'intérieur et à l'extérieur, un rouleau de ruban en tissu enduit de vinyle, 7/8" x 75", rebelle au fendillement.  
**1.49**

**Mastic tout usage**  
Tube de 13 oz de pâte à calfeuter, utilisable à l'intérieur et à l'extérieur, blanc, gris ou noir. S'ajuste aux fusils standards.  
**4/1.49**

**Fusil à calfeutrer**  
Pouvant servir à tout format standard de mastic, jusqu'à un maximum de 10". Fabrication de métal vert, durable.  
**1.49**

### Aubaines — Plants et animaux

**Violettes africaines et terre**  
Terre à pot stérilisée et enrichie. Terre à empoter ou terre spécialement préparée pour violettes africaines et plantes rampantes. Sacs de 1/2 boisseau.  
**2/1.49**

**Plants tropicaux**  
Diverses variétés de plants tropicaux populaires en pot. Une aubaine à ne pas manquer! Pot de 4"  
**2/1.49**

**Dionée gobe-mouches**  
Divers plants fascinants importés des tropiques, qui gobent et digèrent les insectes.  
**1.49**

**Oignons variés**  
Plusieurs variétés d'oignons à planter cet automne. Importation de Hollande  
2 paq. **1.49**

### Aubaines diverses

**Col roulé pour hommes**  
Col roulé à manches longues en tricot de rayonne et coton (55%-45%), de diverses couleurs Grs P.M.G.XG.  
**1.49**

**Boucles pour lobes percés**

Bas Prix Zellers Carte de 6 paires **1.49**

Boules délicates pour lobes percés. Carte de 6 paires assorties aux modes d'automne.

## Zellers

**SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT PROMPTEMENT REMIS**

# PLACE FLEUR DE LYS - 550 BOUL. WILFRID-HAMEL

**QUEBEC**

**Zellers**  
Charge Card  
Carte de Crédit

137 1 519  
J.A. MARTIN

# Les Ontariens satisfaits des résultats des élections

TORONTO (d'après PC) — La perspective d'un gouvernement minoritaire à Queens' Park a suscité des commentaires favorables de la part des porte-parole du monde syndical, des enseignants, des spéculateurs fonciers et des fonctionnaires provinciaux.

M. David Archer, président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, s'est déclaré "diablement heureux" de voir le gouvernement en minorité. Un gouvernement minoritaire n'est pas nécessairement mauvais, a-t-il ajouté, et de bonnes lois peuvent en résulter.

"Après 32 ans au pouvoir, les conservateurs avaient besoin d'une leçon pour ce que j'estime être leur arrogance", a dit M. Archer.

M. J. Richard Shiff, président de Bramalea Consolidated Developments Ltd., a trouvé pour sa part les résultats "frappants", compte tenu du fait que le logement

était l'un des principaux thèmes de la campagne.

M. Shiff avait critiqué la semaine dernière le leader néo-démocrate Stephen Lewis pour ce qu'il estimait être une attaque injustifiée contre les spéculateurs fonciers et les propriétaires de logements.

Dans une situation minoritaire, a poursuivi M. Shiff, tous les partis s'attacheront à concentrer leurs efforts sur la solution des difficiles questions en suspens, en particulier celle du logement. Il espère qu'un gouvernement minoritaire encouragera la solution de la crise du logement dans la province.

## La bureaucratie

Les pertes subies par le gouvernement peuvent s'interpréter comme traduisant la lassitude de la population face à la bureaucratie qui règne dans le domaine du logement, a ajouté M. Shiff.

Selon lui, il existe un ma-

laise en Ontario, comme on peut en juger par le nombre de couples de jeunes mariés qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison ou de payer des loyers élevés.

M. Charles Darrow, président de l'Association de la fonction publique de l'Ontario, a qualifié le résultat du scrutin d'hier de "très favorable".

"C'est fantastique. Pour nous, un gouvernement minoritaire c'est très bien", a-t-il dit.

"Je suis persuadé qu'un gouvernement minoritaire peut fonctionner. Cela fera probablement beaucoup de bien à la province", a ajouté M. Darrow.

M. Georges Gauthier, président de la Fédération des enseignants de l'Ontario, a déclaré qu'un gouvernement minoritaire devrait se révéler "très intéressant"; selon lui, de nouvelles élections auront lieu avant longtemps.

M. Derry Byrne, président de la Fédération des enseignants catholiques de langue anglaise de l'Ontario, a dit ne pas être surpris du résultat des élections, ajoutant que cela devrait permettre aux enseignants de la province d'obtenir un amendement à la recette législative restreignant leur droit de grève.

M. Alvin Faught, président de la Fédération des associations de locataires du Toronto métropolitain, a affirmé quant à lui être "très heureux", soulignant que du point de vue des locataires, tous les partis ont pris position à propos des difficultés des locataires.

## C'est pas sûr

D'un autre côté, bien que le dépouillement des votes des élections de jeudi ait donné le plus grand nombre de sièges de l'opposition à Stephen Lewis, le leader néo-démocrate ontarien n'est pas encore le leader de l'Opposition officielle de la province.

En fait, il n'y a pas de leader de l'Opposition. Le poste qu'occupait le libéral Robert Nixon est disparu au moment de la dissolution de la législature, le 11 août.

Le leader de l'Opposition sera désigné au moment de la reprise des travaux de la législature. Une fois que la Chambre se sera choisie un président, il appartiendra à ce dernier de reconnaître le membre de la législature

comptant le plus grand nombre de députés.

Si au cours de recomptages officiels il s'avérait que les néo-démocrates et les libéraux étaient à égalité—ils disposent aujourd'hui de 38 et 36 sièges respectivement—le choix reviendrait toujours au président de la Chambre d'après la pratique courante en Ontario.

La situation ne s'est jamais présentée dans cette province.

Le greffier de la législature et responsable officiel des élections, M. Roderick Lewis, a déclaré, hier, que le président se référerait sans doute à des précédents survenus ailleurs avant de prendre une décision.

"Mais nous ne faisons pas ce genre de choses à moins de nécessité absolue", a-t-il ajouté.

## Les femmes

Enfin, un nombre record de sept femmes ont été élues, jeudi, à la Législature de l'Ontario sur les 48 candidatures qui sollicitaient les faveurs de l'électorat.

Les partis conservateur et les néo-démocrate en ont fait élire trois chacun, et les libéraux une.

Les trois femmes membres de la dernière Législature ont toutes été réélues. Il s'agit de Mme Margaret Birch, ministre du Dévelop-

pement social, dans Scarborough East; de Mme Margaret Scrivener, secrétaire parlementaire du ministre de l'Habitat, dans Toronto St-David; et de Mme Margaret Campbell, libérale, dans Toronto St-George.

D'autre part, Mme Bette Stephenson, âgée de 51 ans, présidente de l'Association médicale canadienne, a remporté le comté torontois de York Mills sous l'étiquette conservatrice.

Dans une autre circonscription de la région métropolitaine de Toronto, Bea-

ches-Woodbine, Mme Marion Bryden, âgée de 57 ans, directeur de la recherche pour le NPD depuis plusieurs années, a défait le conservateur Thomas Wardle, qui représentait ce comté dans la dernière Législature.

Une autre candidate NPD, Mme Gill Sandeman, a remporté l'élection dans le comté de Peterborough, défaisant l'ancien député John Turner.

Enfin, dans le comté de Carleton East (Ottawa) Mme Evelyn Gigantes, âgée de 32 ans, du NPD, a défait par une

faible marge le représentant libéral de ce comté dans la dernière législature, M. Paul Taylor.

Parmi les personnalités féminines bien connues battues lors de ces élections figurent l'ancien maire de Belleville, Mme Robin Jeffrey, qui se présentait sous étiquette conservatrice; l'ancien maire de Cambridge, Mme Claudette Millar (lib.); Mme Barbara Greene (cons.), commissaire de North York; et Mme Millie Caccia (lib.), femme de M. Charles Caccia, député fédéral de Toronto Davenport.

## Difficile parallèle entre le NPD en Ontario et au fédéral

OTTAWA (PC) — Pour le leader fédéral du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, les électeurs ontariens ont clairement démontré leur mécontentement envers le gouvernement conservateur en répondant favorablement à la solution concrète que leur offraient les néo-démocrates en matière d'énergie, de logement et d'aménagement des terres.

C'est ce qu'il a déclaré hier à la presse, commentant les résultats du scrutin ontarien.

à l'issue duquel le Nouveau Parti démocratique a délogé le Parti libéral de sa position d'opposition officielle en portant son nombre de sièges de 19 qu'il était en 1971 à 38.

Quelque encourageants qu'ils soient pour son parti, M. Broadbent s'est déclaré hésitant à conclure que ces résultats puissent s'interpréter comme le signe d'un mouvement analogue sur la scène fédérale.

A la lumière de l'histoire des comportements électo-

raux sur les scènes provinciales et fédérales, il s'avère très difficile d'établir un tel parallèle, a-t-il expliqué.

M. Broadbent a ajouté que les questions de nature fédérale n'avaient à son avis que très peu compté dans l'issue du scrutin.

Il s'est par ailleurs déclaré très encouragé par la percée effectuée par le NPD ontarien dans les zones rurales consolidant ainsi ses appuis traditionnels des secteurs industrialisés.

Le leader national du parti s'est d'autre part déclaré porté à croire que le gouvernement désormais minoritaire du premier ministre Davis pourra se maintenir au pouvoir un bon bout de temps s'il agit de façon à s'attirer l'appui du NPD.

## Retombées américaines

TORONTO (PC) — Un chercheur de l'Université de Guelph prétend que les récoltes de fruits et de légumes sur un territoire de 200 milles s'étendant entre Windsor, Ont., et Toronto sont endommagées par l'air pollué provenant des Etats-Unis, poussé par les vents.

M. Douglas Ormrod, un professeur d'horticulture, a révélé qu'un programme de recherche effectué cet été sous sa direction avait démontré qu'une grande variété de récoltes, de racines et d'arbres sont affectés par divers polluants provenant des régions de Detroit, Cleveland et d'autres centres urbains autour des lacs Erié et Ontario.

Ces polluants sont constitués principalement des gaz exhalés par les cheminées d'usine et les systèmes d'échappement des automobiles.

"Nous n'avons pu mesurer avec certitude l'ampleur de ces dommages, ni déterminer leur cause exacte, a-t-il

ajouté. Mais tout nous porte à croire que leur source se situe aux Etats-Unis."



**CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY**  
5000, rue St-Félix  
Cap-Rouge

**10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
Dimanche, le 12 octobre 1975  
PAVILLON DE L'ENSEIGNEMENT

10h00 - inscription  
11h00 - liturgie  
12h00 - diner  
15h00 - spectacle.

Invitation aux anciens administrateurs, professeurs, étudiants, employés - Conjoint invité.  
Inscription: \$10.00 par personne (diner inclus).

Communiquer avec:  
Ovide Fortier  
Comité du 10<sup>e</sup> -  
5000, rue St-Félix  
Cap-Rouge  
656-6713

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

Chaleureuse invitation à

# CAP-ROUGE

de la part de  
"PLACE CAP-ROUGE"

UN CENTRE RESIDENTIEL DE HAUTE DISTINCTION

Nos actifs sont maintenant bien connus  
(TELS PARCS • BOULEVARDS • C. D'ACHATS • T. BOISES • ETC.)

## 1290, RUE PROVENCHER

### 651-1368



**Maguire**  
MEUBLES

"On a le souci de vous bien meubler"

MAGASINS  
430 av. St-Sacrement, Québec  
1330, av. Maguire, Sillery  
Place Fleur de Lys, Québec

# Les geôliers veulent rétablir le châtement corporel

OTTAWA (PC) — Les gardiens des pénitenciers fédéraux ont demandé, hier, le rétablissement de la peine de mort dans les cas de meurtre avec préméditation et des punitions corporelles à l'égard des détenus insubordonnés.

de la fonction publique dépendant du solliciteur général, qui compte 9.600 adhérents, s'est dit en faveur de l'application de la loi prévoyant l'exécution des meurtriers de policiers et de gardiens de prison.

Allmand pour l'usage abusif de son droit de clémence à l'égard de ceux qui sont coupables du meurtre d'un policier.

meurtre prémédité à moins d'une recommandation de clémence de la part de la cour.

à Montréal, demandait les démissions du solliciteur général Warren Allmand et du ministre de la Justice Otto Lang.

Quelque 80 délégués ont demandé également la tenue d'un référendum national sur la peine de mort, la suppression des visites familiales dans les prisons à sécurité maximum et moyenne et l'interdiction d'embaucher des ex-détenus dans les Services pénitentiaires canadiens.

ment, depuis quelque temps, à la propriété du gouvernement.

du congrès se fut prononcé contre la motion de rétablissement des châtements corporels.

## L'Association canadienne des policiers réclame la démission de Lang et Allmand

MONTREAL (PC) — L'Association canadienne des policiers a réclamé, hier, la démission de MM. Otto Lang, ministre de la Justice, et Warren Allmand, Solliciteur général.

A l'issue d'un congrès de trois jours, à Montréal, les policiers ont exprimé l'avis que les deux ministres fédéraux devraient se présenter à nouveau devant l'électorat en expliquant, cette fois, leur position sur la peine capitale.

Dans la même veine, les

### Pont fermé

Le pont Clark de Saint-Gabriel de Valcartier sera fermé à partir de lundi prochain, à toute circulation automobile et ce, pour une période d'un mois et demi.

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a précisé que ce délai était nécessaire pour permettre d'effectuer des travaux de réfection au tablier et aux poutrelles de ce pont, qui enjambe la rivière Jacques-Cartier.

La circulation sera détournée par le chemin Redmon et les automobilistes pourront traverser la rivière à environ six milles en amont du pont Clark.

policiers ont décidé de chercher à travers le Canada des appuis à une résolution de leur section de la Colombie-Britannique.

En vertu de cette résolution, les policiers observeraient une "période de deuil" de quatre heures chaque fois que le cabinet commuerait une peine de mort, sans qu'il y ait eu recommandation à la clémence.

Selon le président de l'association, M. Stan Scarr, de Winnipeg, les policiers vont accepter cette suggestion et elle pourrait se matérialiser le 31 octobre prochain, date où René Vaillancourt doit être pendu pour le meurtre du policier Leslie Maitland, au cours d'un hold-up de banque, en 1973.

Cette "période de deuil" signifierait un arrêt total de

travail, sauf en cas d'urgence.

Pendaïson — En plus de demander l'abolition des commutations de peine, les policiers ont réclame le rétablissement de la peine de mort pour tous les meurtriers, et non seulement pour les tueurs de policiers ou de gardiens de prison.

Les policiers croient que le cabinet n'a pas d'affaire à intervenir, sauf dans les cas où il y a eu recommandation à la clémence de la part du jury.

Pour ce qui est des libérations conditionnelles, les policiers soutiennent qu'un criminel, au premier délit violent, devrait au moins purger les deux tiers de sa peine avant de jouir d'une liberté surveillée et qu'on devrait lui refuser tout privilège au second délit.

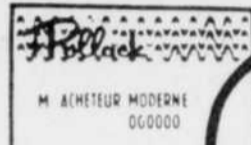
**Benoît Tremblay**  
OPTICIEN D'ORDONNANCES  
LUNETTES VERRES DE CONTACT  
2704 CHEMIN STE-FOY (FACE A LA CLINIQUE MEDICALE DE STE-FOY) TEL: 683-4864



Cette photo a été prise lors du passage de "L'Homme qui s'ennuie" de Maytag, à l'occasion d'une promotion spéciale chez Maguire. Dans l'ordre habituel, M. Gilles Frédéric, publicitaire du Soleil auprès de la maison Maguire et le sympathique Roland Bédard, artiste bien connu et vedette publicitaire de Maytag.

SEPTEMBRE EST LE MOIS DES VALEURS

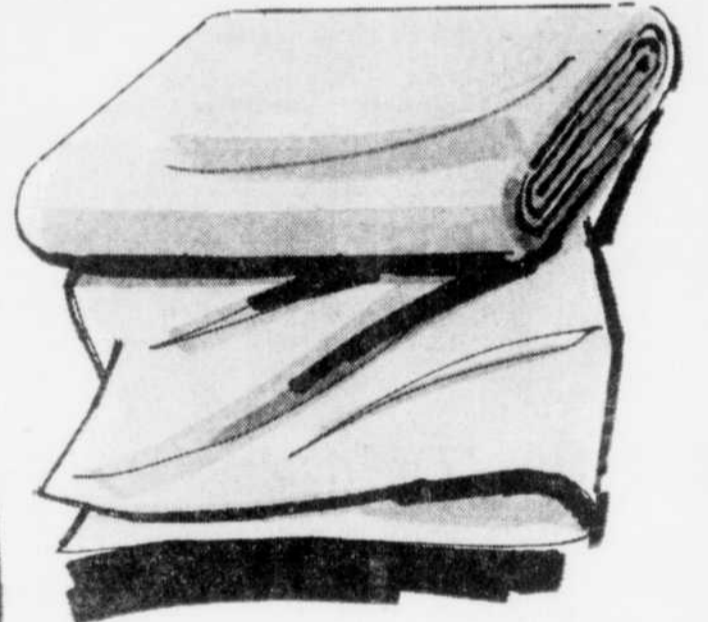
# DES VALEURS



Dites simplement "Portez à mon compte".

Chez **Pollack**  
Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis

Vous vous y connaissez en spéciaux?... Voici deux super-aubaines 'pleines de bon sens'...



### Le tricot double

Un favori à tous les automnes... on en fait des ensembles sport, robes, deux-pièces, manteaux légers, il est versatile, élégant, on aime surtout son confort et ses aptitudes à voyager 'sans faux pli'... Pollack vous propose ce tricot double de première qualité à un bas prix vraiment exceptionnel. Procurez-vous-en plusieurs verges et choisissez parmi le vaste choix de couleurs: rouille, brun, noir, vert et beige. Quel petit chef-d'oeuvre allez-vous maintenant confectionner?... Largeur 60".

**SPECIAL 3<sup>00</sup>** la verge

TISSU A LA VERGE (Rayon 110) Mail St-Roch, deuxième Lévis, rez-de-chaussée

### La flanellette douce et épaisse, 50% coton, 50% fortrel...

Pour un confort douillet, une flanellette moelleuse qui elle aussi redevient populaire avec le retour de l'automne... Profitez de notre offre spéciale pour vous procurer ces couvertures de belle qualité avec quelques légères imperfections. Plusieurs grandeurs au choix: 70 X 100, 39 X 75, 80 X 100, 54 X 75.

Quantité limitée **SPECIAL 6<sup>99</sup>**

LITERIE (Rayon 180) Mail St-Roch, quatrième Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée



### DU ROTIN POUR LA FRAICHEUR

Élegants, légers, naturels... les meubles de rotin décorent avec fraîcheur les grands comme les petits intérieurs.



**VANNERIE & IMPORTATION**  
PLACE LAURIER, nouvelle Annexe - 2700 boul. Laurier - 651-5454.